



# AU REVOIR LES ENFANTS

Un film de Louis Malle

Dossier rédigé par Axel Duc, professeur d'Histoire-Géographie, pour le site Zerodeconduite.net.

Ce dossier est strictement réservé aux établissements acquéreurs du DVD AU REVOIR LES ENFANTS auprès du site zerodeconduite.net.

Pour tout renseignement :  
info@zerodeconduite.net / 01 40 34 92 08  
<http://www.zerodeconduite.net>

## SOMMAIRE DU DOSSIER

Introduction	p. 3
Fiche technique du film	p. 5
Dans les programmes	p. 6
Séquencier du film	p. 7
Activités Histoire	p. 14
■ 1 - Regards sur la France occupée en 1944	p. 14
■ 2 - Les enfants dans la politique nazie de déportation et d'extermination	p. 36
■ 3 - L'Église catholique de France face au régime de Vichy et à la Shoah	p. 46
Pour aller plus loin	p. 59

Sorti le 7 octobre 1987, *Au revoir les enfants* fut le plus grand succès de Louis Malle, à la fois public (plus de 3,6 millions d'entrées) et critique : Lion d'Or à Venise, le film a également remporté le prix Louis Delluc, 7 César en 1988, et fut nommé aux Oscars pour le meilleur film étranger. Le réalisateur, récompensé à 22 ans d'une palme d'or à Cannes pour *Le monde du silence* en 1955, et du prix Louis Delluc pour *Ascenseur pour l'échafaud* en 1957, rencontra de nouveau son public. Le contexte n'y fut sans doute pas étranger : c'est le 11 mai 1987 que s'était ouvert le procès aux assises de Klaus Barbie, ancien responsable de la Gestapo lyonnaise ; 9 semaines d'audiences furent nécessaires pour juger publiquement (et devant les caméras) un homme finalement reconnu coupable de crime contre l'humanité, pour la première fois en France. La même année, fin juin-début juillet, le documentaire-fleuve de 9 heures de Claude Lanzmann *Shoah* fut diffusé pour la première fois à la télévision sur TF1, quatre soirs de suite, et provoqua une onde de choc sans précédent auprès des 5 millions de téléspectateurs qui le visionnèrent. C'est enfin le 13 septembre 1987 que Jean-Marie Le Pen, président du Front National, interrogé sur les thèses négationnistes qui contestent l'utilisation et même l'existence des chambres à gaz, fit scandale en répondant : « Je n'ai pas étudié spécialement la question, mais je crois que c'est un point de détail de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale ».

Ce n'était pourtant pas la première fois que Louis Malle abordait le sujet de la Seconde Guerre mondiale, de la résistance et de la collaboration : en 1974, dans *Lacombe Lucien*, il évoquait la plupart des thèmes développés 13 ans plus tard dans *Au revoir les enfants*. Le premier scénario de *Lacombe Lucien* était d'ailleurs assez proche d'*Au revoir les enfants* : il commençait dans une école et l'un des personnages était un garçon de cuisine, Joseph, qui trahissait pour se venger. Mais le réalisateur n'était pas encore prêt à tourner ce film, et abandonna ces aspects du scénario. *Lacombe Lucien* devint un dominé à qui la guerre offrait une revanche sociale, un pauvre type qu'on ne pouvait complètement haïr, et qui causa lors de sa sortie en salle une vive polémique, certains y voyant l'apologie de la collaboration, d'autres dénonçant le portrait d'une France de salauds – 3 ans seulement après *Le Chagrin et la pitié*... Échaudé, Malle partit pour 10 ans travailler aux États-Unis, où il réalisa sept longs métrages, dont *Atlantic City* (1980).

*Au revoir les enfants* marque donc un retour aux sources françaises : « Depuis quelques années où je me disais : «Il va falloir que je revienne faire un film en France, que je revienne à mes sources», il avait toujours été évident pour moi que ce serait ce sujet-là », déclarait-il. Longtemps, le titre de travail du nouveau projet fut «my little madeleine», allusion à la madeleine de Proust qui révèle le caractère très personnel du scénario. L'histoire d'*Au revoir les enfants* s'inspire en effet largement de faits vécus : en janvier 1944, le jeune Louis Malle assista à l'arrestation par la Gestapo dans son collège d'Avon du père Jacques de Jésus, le directeur, et de trois de ses condisciples juifs qui s'y cachaient. Hans-Helmut Michel, Jean Bonnet dans le film, n'avait que 13 ans et était dans la classe de Louis Malle. Déporté à Drancy, puis à Auschwitz, il y mourut le 6 février 1944. Toutefois, seule la voix-off à la fin du film permet de saisir la dimension autobiographique du film.

Même largement inspiré de faits réels, le film demeure néanmoins une fiction, comme le reconnaît le réalisateur : « Finalement, je m'en suis tenu à ce que je crois être mon souvenir, sachant très bien que c'est un peu réinventé. Disons, pour simplifier, que dans le film c'est un peu comme j'aurais voulu que ça se passe. C'est plus intéressant que ce qui s'est réellement passé », indique-t-il. C'est par exemple pourquoi, afin de dramatiser l'action, il a compressé le temps par rapport à la réalité : le film commence après les vacances de Noël 1943/44 pour s'achever autour du 20 janvier, soit trois semaines après environ ; alors que l'histoire a en fait duré 3 mois. Hans-Helmut Michel était arrivé au collège en janvier 1943, il y est resté un an, et c'est Louis et son frère Bernard qui ont intégré cette pension par la suite, en octobre 1943. De même, Louis et Hans-Helmut ne sont jamais devenus de vrais amis ; Malle dit, dans *Conversations avec... Louis Malle* (P.French, Denoël, 1993) : « Nous étions rivaux. J'étais un bon élève, mais il était toujours un peu meilleur que moi et je lui en voulais. Il y avait entre nous de l'émulation. Le véritable Bonnet était timide et, bien sûr, il gardait ses distances avec les autres. Dans la classe, c'est moi qui étais le plus proche de lui. Nous aimions tous deux la lecture et la musique et nous en discutions ensemble. Quand la Gestapo est arrivée, nous étions en passe de devenir de vrais amis. Les choses ne sont jamais allées aussi loin que dans le film. La relation très intense entre les deux garçons du film provient davantage de mon imagination que de ma mémoire, dans le sens que je regrette qu'il n'en ait pas été ainsi ». D'aucuns considèrent donc qu'*Au revoir les enfants* est un film de remords plus qu'un film de mémoire.

Reste que Louis Malle évoque avec précision et brio une période qu'il a lui-même bien connue, et qui constitue, dans sa mémoire d'adulte, l'époque d'un traumatisme. On pourra observer avec les élèves la mise en scène de la France de 1944, à la fois occupée par les Allemands, soumise au régime collaborationniste dirigé par Pierre Laval, et sur le point de voir les troupes alliées débarquer sur son sol ; mais aussi aborder certains aspects moins couramment traités dans le cinéma portant sur la guerre : la place des enfants dans la Shoah, et l'attitude de l'Église sur cette question.



## AU REVOIR LES ENFANTS

**Un film de :** Louis Malle

**Scénario :** Louis Malle

**Image :** Renato Berta

**Son :** Jean-Claude Laureux

**Montage :** Emmanuelle Castro

**Décors :** Willy Holt

**Costumes :** Corinne Jorry

**Production :** Louis Malle / MK2 Production

**Avec :** Gaspard MANESSE (Julien Quentin), Raphaël FEJTO (Jean Bonnet/Kippelstein), Francine RACETTE (Mme Quentin), Stanislas CARRE DE MALBERG (François Quentin), Philippe MORIER-GENOUD (père Jean), François NEGRET (Joseph), Irène JACOB (Mlle Davenne), François BERLEAND (père Michel)

**Année de production :** 1987

**Langue :** Français

**Pays :** France

**Durée :** 103 minutes

**Éditeur :** Arte Vidéo

### **Synopsis :**

En 1944, Julien, pensionnaire dans un collège catholique, découvre un nouveau camarade très secret, Jean. Ils se prennent peu à peu en amitié. Mais la Gestapo descend au collège pour arrêter le père Jean et les trois enfants juifs qu'il avait cachés parmi ses petits catholiques.

Enseignement	Niveau	Programmes / Notions à aborder
■ Histoire	3 <sup>e</sup>	<p><b>I - Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-1945)</b>  <b>Thème 3 - La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement (1939-1945)</b>          (...) C'est dans ce cadre que le génocide des Juifs et des Tziganes est perpétré en Europe.  <b>III - Vie politique et société en France</b>  <b>Thème 2 - Effondrement et refondation républicaine (1940-1946)</b>          Le régime de Vichy, autoritaire et antisémite s'engage dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne nazie.</p>
	1 <sup>ère</sup> ES, L	<p><b>Thème 2 - La guerre au XX<sup>e</sup> siècle</b>  <b>Question 2 - Guerres mondiales et espoirs de paix</b>          - La Seconde Guerre mondiale : guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes  <b>Thème 5 - les Français et la République</b>  <b>Question 1 - La République, trois républiques</b>          - Les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine.</p>
	1 <sup>ère</sup> S	<p><b>Thème 2 - La guerre et les régimes totalitaires au XX<sup>e</sup> siècle</b>  <b>Question 2 - La Seconde Guerre mondiale</b>          Guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes.          Les combats de la Résistance contre l'occupant nazi et contre le régime de Vichy.</p>
	1 <sup>ère</sup> STMG, ST2S	<p><b>Thème 2 - Guerres et paix, 1914-1945</b>          A - L'Europe, un espace marqué par deux conflits mondiaux          La guerre marque profondément l'Europe du premier XX<sup>e</sup> siècle et ses peuples. Une double étude permet de le comprendre :          - celle des dimensions géopolitiques des deux conflits mondiaux, de leurs caractères spécifiques, de la <u>violence vécue</u> par les combattants et <u>par les civils</u>          - celle des génocides perpétrés durant la Première et la Seconde Guerre mondiale.</p>
	1 <sup>ère</sup> STD2A, STL, STI2D	<p><b>Thème 3 - Histoire du quotidien « Vivre et mourir en Europe du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1960 »</b>          B - Sujet d'étude au choix : Vivre et mourir en temps de guerre.          On choisit un des grands conflits européens entre les années 1870 et les années 1940. Dans ce cadre chronologique et spatial, on aborde <u>les conditions de vie à l'arrière</u> et au front, <u>la violence de guerre</u> dans ses diverses formes et <u>sa répercussion sur les sociétés</u>, <u>les efforts conduits</u> pour atténuer les souffrances et <u>protéger les victimes</u> (par exemple, l'engagement des « Justes » durant le second conflit mondial).</p>

Chapitre DVD	Descriptif de la séquence	Éléments d'intérêt pédagogique	Activité(s) d'exploitation
1 00:00:00 à 00:07:20	Paris. À la gare, Mme Quentin accompagne ses fils Julien et François qui doivent regagner leur pension après les vacances de Noël Générique. Dans la petite ville de campagne où il se situe, les garçons en uniforme rejoignent <b>en rangs</b> le collège St-Jean de la Croix, accompagnés par un des carmes de cette institution catholique. Tandis que les garçons <b>s'installent</b> dans leur dortoir, le père Jean indique son lit à un nouveau camarade, qu'il présente comme Jean Bonnet. Deux autres garçons arrivés en même temps ont été dirigés vers le dortoir des grands.	pension privée catholique, <b>fourrure</b> de Mme Quentin : famille bourgeoise annonce à la gare par une voix allemande uniformes et camion de la <b>Wehrmacht</b> dans les rues panonceau à l'entrée du collège : « Couvent des Carmes. Petit collège St-Jean de la Croix » « Ach, marché noir M. Quentin. Je vous arrête. » dit un camarade de Julien en subtilisant un pot de confiture. coupe d'électricité statue de la Vierge dans le dortoir	Activité 3- Question 2 Activité 1- Question 2a Activité 1- Question 2a Activité 3- Question 1 Activité 1- Question 4a Activité 3- Question 2 Activité 1- Question 3b Activité 3- Question 1
2 00:07:20 à 00:17:51	Le lendemain matin, la journée de cours commence par une messe et un cours de français. Pendant la récréation, <b>un tournoi d'échasses s'organise</b> . Aux cuisines où il fait soigner <b>une éraflure</b> , Julien propose au garçon de cuisine, Joseph, d'échanger sa confiture contre des timbres, qu'il collectionne. On comprend que celui-ci trafique au marché noir. Lors du repas, Jean s'abstient de manger de la viande et refuse le biscuit que lui propose Julien. Les grands élèves molestent Joseph en train de débarrasser les tables et se moquent de la photo de la jeune fille qu'il conserve dans son portefeuille. Plus tard, Julien retrouve Joseph et <b>marchande ses confitures contre des timbres de collection</b> .	pas d'eau chaude pour les ablutions matinales un garçon s'évanouit pendant l'office. Commentaire de François : « on n'a rien à bouffer, on crève de froid. » ; « il faut être à jeun pour communier : quelle boîte ! » poème lu par Julien : prière à Notre-Dame de Chartres par Charles Péguy cours où élèves et professeur sont emmitouflés (manteaux, écharpes, gants,...) « Vater ? Vater ! » appelle un soldat dans la cour avant de demander en allemand puis en français s'il peut se confesser. Jean sursaute quand il entend parler allemand. Julien communie (son frère le traite de « lèche-cul ») et se scarifie au compas (trou sur la main = stigmate ?) références religieuse de la bourgeoisie catholique : Julien crie « Notre-Dame ! Montjoie ! » dans le tournoi d'échasses ; Bayard « le chevalier sans peur et sans reproche » ; croisades (Laviron = « Richard Cœur de Lion, orgueil de la chrétienté », face à Lafarge, dit Negus, le chevalier noir musulman) Joseph fait du marché noir « la femme du docteur, elle raffole de ta confiole » Joseph boiteux, inadapté social, pauvre (« plus ils sont riches, plus ils sont voleurs »), amer et frustré lors du repas, certains sortent des provisions personnelles et le père Jean demande à ce qu'ils partagent plat de lentilles-petit salé : Jean ne prend pas le morceau de viande de porc, ni de lardons distribution de biscuits vitaminés porcs nourris mais gardés pour la fête de l'école « t'es un vrai Juif, toi », dit Joseph à Julien qui marchande ses timbres	Activité 1- Question 3b Activité 1- Question 3a Activité 3- Question 1 Activité 1- Question 6b Activité 3- Question 1 Activité 1- Question 3b Activité 1- Question 2a Activité 2- Question 1/3 Activité 3- Question 1 Activité 3- Question 2 Activité 1- Question 6b Activité 3- Question 1 Activité 1- Question 4 Activité 1- Question 4b Activité 1- Question 4 Activité 1- Question 3a Activité 3- Question 1 Activité 3- Question 3 Activité 2- Question 1 Activité 2- Question 2 Activité 1- Question 3a Activité 1- Question 3a Activité 1- Question 7a

3 00:17:51 à 00:29:37	En classe de mathématiques, Jean se révèle être un brillant élève. Lorsque la sirène d'alerte retentit, le professeur demande aux élèves de prendre leur livre pour continuer la leçon dans l'abri. Les élèves tout excités descendant dans les caves du couvent, où la leçon d'algèbre se poursuit jusqu'au bombardement dont on perçoit les échos. L'électricité est coupée. Le père Michel entonne le « Je vous salut Marie », que Jean ne peut suivre. Il en va de même le soir dans le dortoir, lorsque le surveillant, Moreau, entonne le « Notre Père » avant le coucher. Durant la nuit, Julien s'aperçoit qu'il a fait pipi au lit. Mlle Davenne arrive au pensionnat où elle donne des leçons de piano. De nouveau, Jean se révèle doué alors que Julien est laborieux et peu concentré. Un jour, en étude, Julien lit une lettre adressée à Jean par sa mère. Celle-ci, qui est à Lyon, révèle qu'elle ne peut pas sortir et à peine écrire. Alors qu'il est à confesse, Julien surprend une conversation téléphonique : une voix féminine s'adresse avec virulence au père Jean, qui répond seulement « D'où tenez-vous ça ? Méfiez-vous des rumeurs » et « Que voulez-vous que j'y fasse ? Nous sommes entre les mains du Seigneur ». Il demande ensuite à Julien d'être particulièrement gentil avec Bonnet..	bois dans le poêle plutôt que du charbon sirène d'alerte. « Chouette une alerte ! » bombardements des Alliés en 1944 descente à l'abri ; coupure d'électricité Jean ne peut réciter le Je vous salut Marie, ni le Notre Père, et il ne se signe pas. lettre de la mère de Jean qui se cache ; confiée à un « Monsieur D. » qui allait à Lyon. « elle a pas la conscience tranquille, ta mère », dit Julien à Bonnet engelures de Julien : « c'est le manque de vitamines » ; « c'est le froid, surtout, on gèle dans le collège » Julien « veut entrer dans les ordres » coup de téléphone au père Jean : demande de prendre en charge un autre enfant ? menace de délation ? Le père Jean demande sans explications à Julien d'être gentil avec Jean.	Activité 1- Question 3b Activité 1- Question 5c Activité 1- Question 5 Activité 1- Question 3b Activité 2- Question 1 Activité 3- Question 1 Activité 1- Question 7d Activité 2- Question 1 Activité 1- Question 7d Activité 1- Question 3a Activité 1- Question 3b Activité 3- Question 3 Activité 3- Question 1 Activité 1- Question 6c Activité 2- Question 1

4 00:29:37 à 00:41:40	<p>En route pour les bains-douches municipaux, les garçons s'entretiennent du maréchal Pétain et de Laval. Autour des <i>Trois mousquetaires</i>, alors que Julien et Jean commencent à sympathiser, celui-ci évoque son père comptable au passé. Plus tard dans les vestiaires, il justifie de ne pas faire sa communion solennelle en affirmant être protestant. À la sortie des bains, un homme qui remet son manteau arbore distinctement une étoile jaune.</p> <p>Une nuit, dans le dortoir, Julien se réveille et surprend Jean en prière dans une langue qu'il ne connaît pas. Plus tard, la Milice se présente au collège pour procéder à une perquisition. Le père Jean tente vainement de s'y opposer. Le père Michel s'empresse de cacher Jean et Moreau. Joseph explique à Julien que des réfractaires se cachent au collège, comme le surveillant Moreau.</p> <p>Une lettre de Mme Quentin informe Julien des difficultés de la vie à Paris. Dans le dortoir où il s'est réfugié pour la lire, il fouille les affaires de Jean et découvre dans un des livres la mention d'un prix d'excellence : le nom de famille y est soigneusement biffé, mais il déchiffre « Kippelstein ».</p>	<p>Conversation des enfants : « Pétain, il est gâteux » « J'suis pas d'accord. Si on avait pas Pétain, on s'rait bien dans la merde » « Qui dit ça ? » « Mon père ! » « Moi, mon père, il dit que Laval est vendu aux Allemands » « Les Juifs et les communistes sont bien plus dangereux que les Allemands ».</p> <p>divisions des Français (les garçons qui répètent ce que disent leur père)</p> <p>Bonnet : « mon père était comptable »</p> <p>panonceau « établissement interdit aux Juifs » sur les bains-douches. (Statut des Juifs)</p> <p>soldats Wehrmacht dans les vestiaires ; Jean se détourne et baisse la tête.</p> <p>communion solennelle : mensonge sur le fait d'être protestant. « Ah, parpaillot, c'est dégueulasse ! »</p> <p>un homme porte l'étoile jaune en sortant des bains-douches. Réaction de Babinot : « il a du culot, qui-là ! »</p> <p>prière en hébreu. Béret sur la tête = kipa ; bougies</p> <p>Milice. « tiens, on dirait les chasseurs alpins » ; « qu'est-ce qui veulent, les collabos ? »</p> <p>Jean et Moreau sont cachés par le père Michel</p> <p>Père Jean aux miliciens : pas le droit d'entrer, institution privée. Mais « nous avons des ordres de nos chefs »</p> <p>Moreau est un réfractaire au STO</p> <p>Joseph est un réformé du STO à cause de sa jambe</p> <p>Lettre Mme Quentin : bombardements chaque nuit ; morts à Boulogne-Billancourt ; sœur à la Croix-Rouge, « il y a tellement de malheureux »</p> <p>Usine du père à Lille « tourne au ralenti » : continue à produire dans une zone soumise au commandement militaire des Allemands : collaboration d'affaires</p> <p>1<sup>er</sup> prix de calcul décerné le 12 juillet 1942 : Rafle du Vel' d'Hiv' a lieu le 16/7 juillet, 4/5 jours plus tard</p> <p>Kippelstein : nom à consonance juive ashkénaze</p>	<p>Activité 1- Question 6b Activité 1- Question 6d Activité 1- Question 7c</p> <p>Activité 1- Question 6e</p> <p>Activité 2- Question 2</p> <p>Activité 1- Question 7d</p> <p>Activité 1- Question 2a Activité 2- Question 1</p> <p>Activité 1- Question 6b Activité 2- Question 1 Activité 2- Question 2</p> <p>Activité 1- Question 7d</p> <p>Activité 2- Question 1 Activité 2- Question 2</p> <p>Activité 1- Question 8b</p> <p>Activité 1- Question 9a Activité 2- Question 1</p> <p>Activité 1- Question 6c</p> <p>Activité 1- Question 2c</p> <p>Activité 1- Question 2c</p> <p>Activité 1- Question 5b Activité 1- Question 5c Activité 3- Question 2</p> <p>Activité 1- Question 5b Activité 1- Question 6d Activité 1- Question 8a Activité 3- Question 2</p> <p>Activité 2- Question 3</p> <p>Activité 2- Question 1</p>
--------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

5 00:41:40 à 00:55:22	<p>À l'issue d'une classe de grec, Julien interroge Jean sur ses origines : celui-ci reste évasif. Plus tard, Julien interroge son grand frère : « c'est quoi exactement, un Juif ? ». Au même moment, Joseph se fait une fois de plus molester par des élèves. Lors d'une sortie scoute le jeudi 17 janvier 1944 en forêt de Fontainebleau, Julien et Jean se retrouvent isolés et finissent par se perdre alors que la nuit tombe. Après avoir longtemps erré, ils parviennent à une route, où passe une voiture conduite par des soldats allemands. Jean tente de s'enfuir, mais les soldats le rattrapent et les ramènent au collège.</p>	Bonnet dessine un chasseur aux couleurs françaises + « mon père est prisonnier » : pilote en 1940 ?	Activité 1- Question 2c
		Ma mère « est en zone libre » : « y'a plus de zone libre »	Activité 1- Question 1b
		« un youpin ? » : c'est « quelqu'un qui ne mange pas de cochon » ; « qu'est-ce qu'on leur reproche exactement ? - D'être plus intelligents que nous, et aussi d'avoir crucifié Jésus Christ » : racines antijuives de l'antisémitisme	Activité 1- Question 7a
		« c'est pour ça qu'on leur fait porter l'étoile jaune ? »	Activité 1- Question 7d
		Jeudi 17 janvier 1944	Activité 2- Question 3
		« y'a que moi qui pense à la mort dans ce collège » dit Julien	Activité 3- Question 1
		Ils fredonnent « Maréchal, nous voilà » pour se donner du courage.	Activité 1- Question 6d
		Arrivée d'une voiture de la Wehrmacht ; Jean s'enfuit	Activité 1- Question 2a Activité 2- Question 1 Activité 2- Question 3
		Mention du couvre-feu : forêt interdite aux civils après 20h	Activité 1- Question 2b
		« faut qu'on aille en instruction religieuse » « – Vous embrassez la mère Michel pour moi ! »	Activité 3- Question 1
6 00:55:22 à 01:02:17	<p>À l'infirmierie, Julien profite de son aventure pour se vanter auprès de ses camarades, sous les yeux admiratifs de Jean. Alors que Jean refuse la moitié de tartine au pâté que lui propose Julien, celui-ci en profite pour lui faire savoir qu'il a compris qu'il était juif. Ils se battent. Le dimanche de visite des familles aux pensionnaires, à la messe, le père Jean fait un prêche enflammé prônant la charité, au risque de choquer ces familles bourgeoises. Au moment de l'eucharistie, Jean s'avance pour recevoir l'hostie aux côtés de Julien ; le père Jean, interloqué, la lui refuse silencieusement.</p>	Jean attrape une mouche dont il arrache les pattes et les ailes = dénonce la cruauté de l'enfance, même chez l'innocent dont chacun pressent qu'il sera la victime	
		Jean refuse la tartine de pâté	Activité 2- Question 1
		Prêche père Jean : « les chrétiens s'entretuent, ceux qui devraient nous guider nous trahissent » : connotations politiques. Résistants inspirés par valeurs chrétiennes ≠ Vichy qui s'inspire d'une révolution nationale fortement cléricale	Activité 1- Question 9a Activité 3- Question 3
		Prêche : parabole du chameau et du chas d'une aiguille / du riche et du royaume des cieux. « vous venez tous de familles aisées, parfois très aisées ». Colère contre les richesses matérielles qui « dessèchent les coeurs », 1 <sup>er</sup> devoir du chrétien = charité	Activité 3- Question 2 Activité 3- Question 3
		« nous allons prier pour ceux qui ont faim, pour ceux qui souffrent, pour ceux que l'on persécuté ; nous allons prier pour les victimes, et aussi pour les bourreaux.»	Activité 1- Question 7d Activité 3- Question 3
		Un père quitte l'assemblée ; Mme Quentin : « il y va fort, quand-même ! »	Activité 3- Question 4
		Le père Jean refuse de se prêter au jeu de Bonnet et de lui donner la communion	Activité 2- Question 1

# SÉQUENCIER DU FILM

7 01:02:17 à 01:10:26	Après la messe, Jean et Julien se battent sous un prétexte futile, mais se mettent à rire de concert lorsque Mme Quentin les sépare. Julien souffle alors quelque chose à l'oreille de sa mère. Mme Quentin emmène ses fils déjeuner au restaurant avec Jean. La Milice y effectue une descente et contrôle les papiers des clients ; elle s'en prend à un client juif, ce qui divise l'assemblée. Un officier allemand finit par chasser les miliciens. Sur le chemin du retour, ils croisent Joseph en pleine dispute avec sa petite amie Fernande.	« Sus au parpaillot » crie un des enfants en se jetant sur Jean : vieille tradition du catholicisme antiprotestant	Activité 1- Question 6b
	Le serveur « vous avez bien déjeuné M. Meyer ? » : client juif. Légion d'honneur mais pas d'étoile jaune	Activité 1- Question 7d	
	Table d'officiers allemands	Activité 1- Question 2a	
	« le lapin chasseur, un demi-ticket de viande par portion » : rationnement « du lapin, ou du chat ? » demande François. pommes de terre « à la margarine » plutôt qu'au beurre	Activité 1- Question 3a	
	Le père chef d'entreprise « est toujours pétainiste ? – Mais personne n'est plus pétainiste ! »	Activité 1- Question 6e Activité 3- Question 2	
	Visite de la Milice au restaurant, lieu classique de rafles	Activité 1- Question 8b	
	« dis-donc, toi, tu sais pas lire ? ce restaurant est interdit aux youtres » : passage au tutoiement, vulgarité.	Activité 1- Question 7a Activité 1- Question 7d	
	Le maître d'hôtel : « M. Meyer vient ici depuis 20 ans, je peux pas le mettre à la porte, quand même. – toi le louffiat, ferme-la. Si je veux, je peux faire révoquer votre licence »	Activité 1- Question 5c Activité 1- Question 9b	
	« collabo ! » dit François. « Nous sommes au service de la France, madame » répond le milicien.	Activité 1- Question 9b	
	Les autres clients marmonnent (« mais allez-vous en ! » / « bravo la Milice », « c'est ignoble ce que vous faites » / « taisez-vous », « ils ont raison, les Juifs à Moscou ») : divisions des Français entre collabo, attentistes et résistants ?	Activité 1- Question 6b Activité 1- Question 7c Activité 1- Question 8a	
	Scène classique où un officier allemand de la Wehrmacht chasse un milicien de façon méprisante	Activité 1- Question 8b	
	« On peut dire c'qu'on veut, y'en a qui sont bien »	Activité 1- Question 2a	
	« on est pas juif, nous ? Et la tante Reinach ? Reinach, c'est pas un nom juif ? – mais c'est alsacien ! – on peut être alsacien et juif. » : François dénonce l'amalgame antisémite traditionnel entre religion et appartenance nationale	Activité 1- Question 7b	
	Mme Quentin : « remarquez, je n'ai rien contre les Juifs. À part Léon Blum, bien entendu. Ah, celui-là, ils peuvent le pendre » : pétainisme familial de classe plutôt que de conviction idéologique	Activité 1- Question 6d	
François envoie les Allemands de l'autre côté : résistance passive		Activité 1- Question 9b	
François : « qu'est-ce que vous diriez si je partais au maquis ? » ; « il y a des choses plus importantes » que le bachot		Activité 1- Question 9a Activité 1- Question 9b	
Julien : « je veux pas être babasse, je veux être missionnaire au Congo »		Activité 3- Question 1	

8 01:10:26 à 01:18:36	<p>Rentrés au collège, Jean tente de consoler Julien de la douloureuse séparation avec sa mère. Plus tard, les pères organisent une séance de cinéma et projettent <i>Charlot émigrant</i> de Charlie Chaplin aux garçons.</p> <p>Un matin, Mme Perrin, la cuisinière, chasse Joseph en le traitant de voleur. Le père Jean découvre le trafic auquel il se livrait, et convoque les élèves qui y étaient mêlés. Contraint de renvoyer le garçon de cuisine, le directeur est néanmoins bien conscient de commettre une injustice.</p>	Différences de classe : confiture faite par la cuisinière des Quentin ; « ma mère fait très bien la cuisine » dit Jean	Activité 2- Question 2 Activité 3- Question 2
		<i>Charlot émigrant</i> : gros plans sur le visage de Bonnet, de Lafarge. Réminiscences ? Famille ?	Activité 1- Question 7d
		Joseph « volait les provisions du collège et les revendait au marché noir » : rappel. « Il n'y a rien que je trouve plus ignoble que le marché noir »	Activité 1- Question 4a
		Père Jean : « vous êtes un voleur, tout autant que Joseph. – mais elles sont à moi, ces confitures. – Vous en privez vos camarades ». « l'éducation, la vraie, c'est de vous apprendre à faire bon usage de votre liberté. »	Activité 3- Question 3
		Renvoi de Joseph, mais conscience qu'il s'agit d'une « injustice » Joseph : « y'a qu'moi qui trinque, c'est pas juste ». Il ne sait pas où dormir	Activité 3- Question 3
9 01:18:36 à 01:28:16	<p>Plus tard, dans l'église où la classe de Julien répète un chant, Jean se cache derrière un pilier pour observer.</p> <p>Pendant une alerte, Jean et Julien ne descendent pas à l'abri : ils jouent un boogie-woogie à quatre mains au piano, bavardent, et vont manger en cuisine. Ils y surprennent Joseph revenu voler.</p> <p>Un matin, tandis qu'un professeur fait en classe un point sur l'état des fronts, les élèves voient Moreau passer en courant dans la cour ; très vite, deux SS entrent dans la salle accompagnés par le Dr Müller, de la Gestapo, à la recherche de « Jean Kippelstein ». Un bref coup d'œil de Julien suffit à trahir Jean, qui doit suivre l'agent.</p> <p>Le collège doit fermer. Les élèves font leur valise au dortoir.</p>	Jean refuse de chanter un chant liturgique chrétien (« je crois en toi, mon Dieu ») et Julien le couvre.	Activité 2- Question 1 Activité 3- Question 1
		« encore une alerte ? »	Activité 1- Question 5c
		Airs de piano boogie-woogie	
		« j'espère qu'ils vont se décider à débarquer, les Américains »	Activité 1- Question 5c
		« t'as peur ? – Tout le temps »	Activité 1- Question 7d Activité 2- Question 3
		Carte de géo avec les fronts : commentaire « les Russes ont lancé une grande offensive en Ukraine. D'après la radio de Londres, ils ont crevé le front allemand sur 100 km à l'ouest de Kiev ; d'après Radio-Paris, cette offensive a été repoussée. » « En Italie, les Américains et les Anglais continuent de ne pas avancer d'un pouce devant le Mont-Cassin »	Activité 1- Question 1a
		Radio de Londres ≠ Radio-Paris. « La vérité est probablement entre les deux »	Activité 1- Question 6e
		« Radio-Paris ment, Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand » : résistance passive ?	Activité 1- Question 6e
		Moreau se cache	Activité 1- Question 2c
		SS et Gestapo	Activité 1- Question 2a
		Regard de Julien qui trahit Bonnet	Activité 2- Question 1
		« ce garçon n'est pas un Français, ce garçon est un Juif. En le cachant parmi vous, votre directeur a commis une faute très grave vis-à-vis des autorités d'occupation ».	Activité 1- Question 7b
		Portrait de Pétain en fond de salle	Activité 1- Question 6a
		« Bonnet, Dupré et Lafarge sont israélites. Le père Jean les avait recueillis parce que leur vie était en danger. »	Activité 1- Question 7d Activité 1- Question 9a Activité 3- Question 3

10 01:28:16 à 01:34:19	<p>Julien, resté en arrière pour faire le sac de Laviron, malade, est là lorsque Jean y entre sous la garde d'un SS pour prendre ses affaires.</p> <p>À l'infirmérie, Julien assiste à la fouille menée par les SS, qui finissent par s'emparer de Lafarge, trahi par la sœur infirmière. Moreau, caché dans un placard, s'échappe par les toits. Julien descend et rencontre Joseph ; il comprend que c'est lui qui a dénoncé le collègue.</p>	<p>Negus (Lafarge) et Moreau enfuis, cachés au grenier</p> <p>Tracts de la Résistance dans le bureau du père Jean</p> <p>« t'en fais pas, ils m'auraient eu de toute façon »</p> <p>« Schnell, Jude ! »</p> <p>Le SS qui a fouillé le grenier n'a vu personne, mais a entendu des cris. « Il y a un Juif ici, je sais ». Julien : « on a vu personne »</p> <p>« baisse ta culotte » : circoncision</p> <p>La religieuse trahit l'enfant juif par peur et aussi par conviction antisémite ; elle ne trahit pas Moreau</p> <p>Joseph travaille pour la Gestapo ; « t'en fais pas, c'est qu'des juifs ! » « Fais pas l'curé, c'est la guerre, mon vieux » : Joseph n'a pas dénoncé par conviction idéologique, mais par vengeance, et est marqué par l'antisémitisme ambiant</p>	<p>Activité 1- Question 2c</p> <p>Activité 1- Question 9a</p> <p>Activité 2- Question 3</p> <p>Activité 1- Question 7d</p> <p>Activité 1- Question 7d</p> <p>Activité 1- Question 7a</p> <p>Activité 1- Question 7a</p> <p>Activité 1- Question 7d</p> <p>Activité 1- Question 8a</p> <p>Activité 3- Question 1</p>
11 01:34:19 à 01:38:46	<p>Dans la cour, les Allemands continuent à chercher d'éventuels Juifs parmi les élèves et font l'appel. Le père Jean et les trois garçons juifs passent, escortés par un SS. Les enfants saluent le directeur, qui répond : « au revoir, les enfants ».</p> <p>Voix-off : « Bonnet, Negus et Dupré sont morts à Auschwitz. Le père Jean au camp de Mauthausen. Plus de 40 ans ont passé, mais jusqu'à ma mort, je me souviendrai chaque seconde de ce matin de janvier. »</p>	<p>Müller : « Nous ne sommes pas vos ennemis. Vous devez nous aider à débarrasser la France des étrangers et des Juifs. » Coup d'œil du professeur de mathématiques au professeur de lettres.</p> <p>« Au revoir, mon père » : manifestation de tendresse et de soutien ? Écho au « Bonsoir mon père » du dortoir au début du film</p> <p>Les enfants sont morts à Auschwitz, le père Jean à Mauthausen : camp d'extermination, camp de concentration</p> <p>Voix-off de Louis Malle lui-même « Plus de 40 ans ont passé, mais jusqu'à ma mort, je me souviendrai chaque seconde de ce matin de janvier. »</p>	<p>Activité 1- Question 8a</p>
12 01:38:46 à la fin	Générique		

Louis Malle puise dans ses souvenirs pour faire du film un témoignage sur l'époque, vue à hauteur de regard du jeune garçon qu'il était alors. Cela révèle une bonne mémoire, d'autant qu'il revenait alors d'un séjour de 10 ans aux États-Unis, mais aussi une solide documentation sur la période. Le souci de l'historicité, distillée par de multiples détails minutieusement reconstitués, confère par moments un côté un peu didactique à certaines scènes, mais les allusions aux préoccupations majeures de la population française en janvier 1944 sont limpides : les privations et les dangers d'un conflit qui se rapprochait alors sur les divisions idéologiques, mises de côté par l'immense majorité des gens, même si la réalité revenait parfois s'imposer violemment, comme le rappellent les scènes où apparaît la Milice, ou bien sûr la scène finale de l'arrestation.

Cette activité propose quelques pistes thématiques, à utiliser intégralement ou non avec les élèves, pour éclairer les aspects de la France occupée en 1944 mis en valeur par le réalisateur.

### Questions

#### 1- le contexte : la Seconde Guerre mondiale en janvier 1944.

- a- D'après le professeur de mathématiques au chapitre 9 (cf. document 1), où en est le conflit en Europe au début de l'année 1944 ?
- b- Au chapitre 5 du film, aux questions de Julien, Jean dit de sa mère qu'« elle est en zone libre », et Julien lui répond : « Y'a plus de zone libre ». Expliquez la situation du territoire français à ce moment à l'aide de la carte du document 2.

#### 2- la présence allemande et les obligations faites aux Français

- a- Dans quelles scènes le réalisateur représente l'omniprésence des troupes d'occupation ? Racontez-en une.
- b- Quelle obligation faite à la population civile le soldat allemand qui récupère les enfants perdus dans la forêt au chapitre 5 rappelle-t-il ?
- c- À quelle obligation la France est-elle soumise par l'Allemagne d'après le discours de Laval au document 3 ? Quelle en est la contrepartie ? Quels sont les personnages du film qui illustrent cette situation ?

#### 3- les privations

- a- Repérez quelques scènes récurrentes qui montrent que les Français manquaient de nourriture durant l'Occupation. Quelles solutions étaient alors adoptées ?
- b- Relevez les scènes qui montrent les pénuries d'énergie.

**4- le marché noir**

- a- Pourquoi Joseph, le garçon de cuisine, est-il renvoyé du collège par le père Jean au chapitre 8 ? D'après le document 4, que risquait-il s'il avait été dénoncé ?
- b- Qui semble profiter du marché noir ?

**5- les risques d'un conflit qui se rapproche**

- a- À quelle date se déroule l'action ? Rappelez depuis quand les combats ont cessé en France.
- b- Regardez le reportage des *Actualités Mondiales* du 06 mars 1942 publié par l'INA à l'adresse <http://www.ina.fr/video/AFE85000746/apres-le-bombardement-de-la-region-parisienne-video.html> : que s'est-il passé ? Quel site était visé ? Pourquoi ? Par qui ? Qui sont les victimes ? *Au revoir les enfants* évoque-t-il des événements similaires ?
- c- Repérez les scènes du film qui montrent que la France subit les effets d'une guerre qui se rapproche.

**6- le pétainisme**

- a- D'après le photogramme du film au document 5a, que remarque-t-on au mur de la classe de Julien et Jean ? Qui est ce personnage ? Quelle image ce portrait (reproduit au document 5b) cherche-t-il à donner de lui ?
- b- Quels éléments de l'idéologie de la Révolution nationale sont évoqués par le film ?
- c- Quels détails montrent que la France n'est alors plus un état de droit ?
- d- Montrez qu'une partie de la population est encore partisane de Philippe Pétain en 1944. En quoi peut-on dire que les parents Quentin sont pétainistes ?
- e- Montrez que la désaffection des Français envers lui et son régime grandit toutefois.

**7- l'antisémitisme et le sort des Juifs**

- a- Quelles scènes illustrent l'antisémitisme traditionnel des Français ? Quelles en sont les manifestations ?
- b- Montrez que les antisémites considèrent qu'on ne peut être à la fois de confession juive et membre de la nation française.
- c- D'après le film et l'affiche du document 6, à qui la propagande nazie et vichyste associe-t-elle systématiquement les juifs ?
- d- À l'aide du film et des documents 7a et b, rappelez quel fut le sort des juifs en France entre 1940 et 1944. Quelle est la responsabilité du régime de Vichy ? Quelle fut la solution pour les juifs ?

### **8- la fuite en avant du collaborationnisme**

a- D'après vos recherches, quelle différence y a-t-il entre collaboration et collaborationnisme ? Joseph est-il un collaborateur ou un collaborationniste ? Qui d'autre incarne ces deux attitudes dans le film ?

b- Dans quelles scènes voit-on apparaître la Milice ? Comment les miliciens sont-ils vêtus (cf. document 8) ? Quel est leur rôle ? Comment se comportent-ils ? Cherchez quelques éléments sur l'histoire de cette formation paramilitaire.

### **9- les résistances**

a- De qui peut-on dire qu'il mène une résistance active aux autorités d'occupation et à Vichy ? Quels en étaient les risques ?

b- Quel(s) personnage(s) incarne(nt) au contraire une résistance passive, faite de mots plus que d'actions ?

**Document 1 :**  
Photogramme tiré du film (01:23:49, chap.9)



**Document 2 :**  
La France occupée, juin 1940 - juin 1944



**Document 3 :**

**Discours radiodiffusé du Chef du gouvernement Pierre Laval, le 22 juin 1942, à propos de « la Relève »**

« Je veux vous parler, aujourd’hui, avec simplicité et avec une grande franchise. Nous vivons des moments difficiles, nous aurons encore à subir des privations. Ce moment durera autant que durera la guerre [...]. De cette guerre surgira inévitablement une nouvelle Europe [...]. Pour construire cette Europe, l’Allemagne est en train de livrer des combats gigantesques. Elle doit, avec d’autres, consentir d’immenses sacrifices et elle ne ménage pas le sang de sa jeunesse : pour la jeter dans la bataille, elle va la chercher à l’usine et aux champs. Je souhaite la victoire allemande, parce que, sans elle, le bolchevisme demain s’installerait partout. [...] Ouvriers de France ! C’est pour la libération des prisonniers que vous allez travailler en Allemagne ! C’est pour notre pays que vous irez en grand nombre ! C’est pour permettre à la France de trouver sa place dans la nouvelle Europe que vous répondrez à mon appel. »

**Document 4 :**

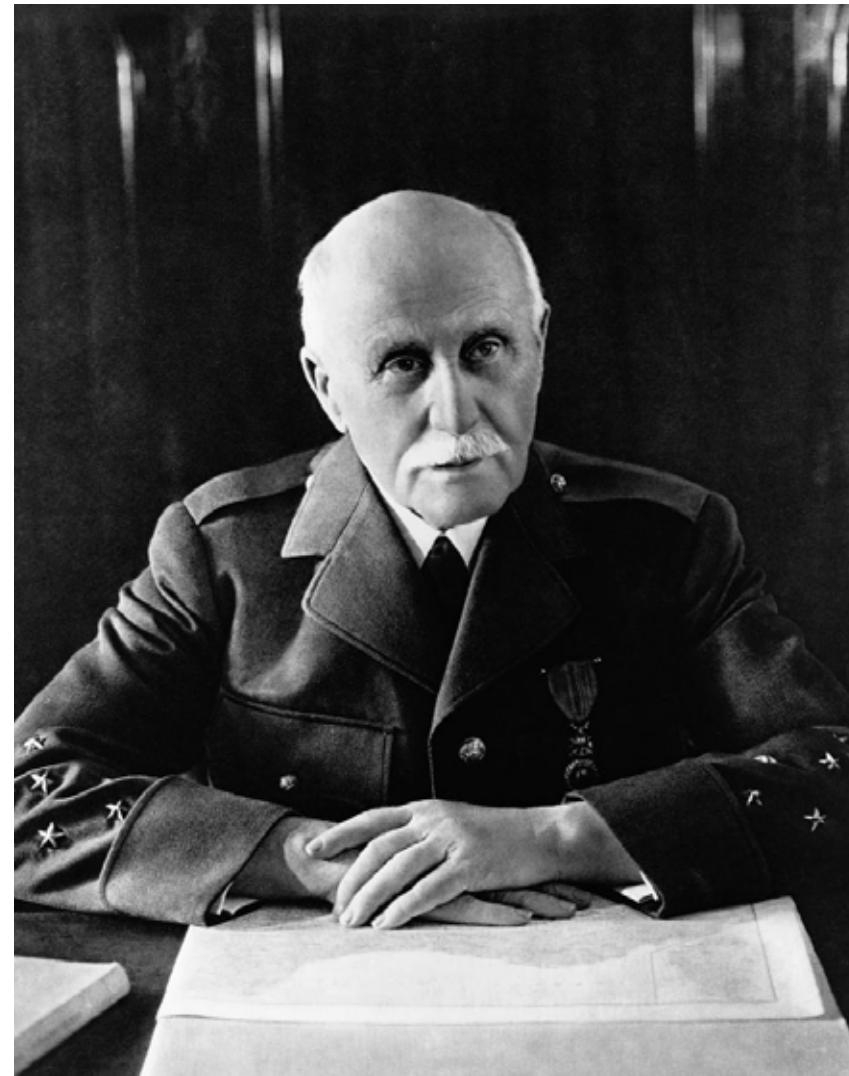
**Affiche publiée dans Gringoire, 3 juillet 1943**



**Document 5a :**  
Photogramme tiré du film (01:27:21, chap.9)



**Document 5b :**  
Portrait officiel du maréchal Pétain, Chef de l'État français



Document 6 :

Affiche « Le Complot juif contre l'Europe », Ministère allemand de la Propagande, 1942



## Document 7a : Loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs

**Article 1-** Est regardé comme Juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est Juif.

**Article 2-** L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1- Chef de l'État, membre du gouvernement, Conseil d'État, Conseil de l'Ordre national de la Légion d'honneur, Cour de Cassation, Cour des comptes, Corps des Mines, Corps des Ponts et Chaussées, Inspection générale des Finances, Cours d'appel, Tribunaux de première instance, Justices de Paix, toutes juridictions d'ordre professionnel et toutes assemblées issues de l'élection ;

2- Agents relevant du, département des Affaires étrangères, secrétaires généraux des départements ministériels, directeurs généraux, directeurs des administrations centrales des ministères, préfets, sous-préfets, secrétaires généraux des préfectures, inspecteurs généraux des services administratifs au ministère de l'Intérieur, fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de police ;

3- Résidents généraux, gouverneurs généraux, gouverneurs et secrétaires généraux des colonies, inspecteurs des colonies ;

4- Membres des corps enseignants ;

5- Officiers des Armées de Terre, de Mer et de l'Air ;

6- Administrateurs, directeurs, secrétaires généraux dans les entreprises bénéficiaires de concessions ou de subventions accordées par une collectivité publique, postes à la nomination du Gouvernement dans les entreprises d'intérêt général.

**Article 3-** L'accès et l'exercice de toutes les fonctions publiques autres que celles énumérées à l'art. 2 ne sont ouverts aux Juifs que s'ils peuvent exciper de l'une des conditions suivantes :

a. Être titulaire de la Carte de combattant 1914-1918 ou avoir été cité au cours de la campagne 1914-1918 ;

b. Avoir été cité, à l'ordre du jour au cours de la campagne 1939- 1940 ;

c. Être décoré de la légion d'honneur à titre militaire ou de la Médaille militaire.

**Article 4-** L'accès et l'exercice des professions libérales, des professions libres, des fonctions dévolues aux officiers ministériels et à tous auxiliaires de la justice sont permis aux Juifs, à moins que des règlements d'administration publique n'aient fixé pour eux une proportion déterminée. Dans ce cas, les mêmes règlements détermineront les conditions dans lesquelles aura lieu l'élimination des Juifs en surnombre.

**Article 5-** Les Juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes :

Directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques, à l'exception de publications de caractère strictement scientifique ; Directeurs, administrateurs, gérants d'entreprises ayant pour objet la fabrication, l'impression, la distribution, la présentation de films cinématographiques ; Metteurs en scène et directeurs de prises de vues, compositeurs de scénarios, directeurs, administrateurs, gérants de salles de théâtres ou de cinématographie, entrepreneurs de spectacles, directeurs, administrateurs, gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion.

Des règlements d'administration publique fixeront, pour chaque catégorie, les conditions dans lesquelles les autorités publiques pourront s'assurer du respect, par les intéressés, des interdictions prononcées au présent article, ainsi que les sanctions attachées à ces interdictions. [...]

**Article 8-** Par décret individuel pris en Conseil d'État et dûment motivé, les Juifs qui, dans les domaines littéraires, scientifiques, artistique ont rendu des services exceptionnels à l'Etat français, pourront être relevés des interdictions prévues par la présente loi. Ces décrets et les motifs qui les justifient seront publiés au Journal Officiel. [...]

## Document 7b : Loi du 2 juin 1941 portant statut des Juifs

### Article 1- Est regardé comme Juif :

1- Celui ou celle, appartenant ou non à une confession quelconque, qui est issu d'au moins trois grands-parents de race juive, ou de deux seulement si son conjoint est lui-même issu de deux grands-parents de race juive. Est regardé comme étant de race juive le grand-parent ayant appartenu à la religion juive.

2- Celui ou celle qui appartient à la religion juive, ou y appartenait le 25 juin 1940, et qui est issu de deux grands-parents de race juive.

La non-appartenance à la religion juive est établie par la preuve de l'adhésion à l'une des autres confessions reconnues par l'État avant la loi du 9 décembre 1905. [...]

### Article 2- L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1- Chef de l'état, membres du Gouvernement, du conseil d'État, du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, de la cour de cassation, de la cour des comptes, du corps des mines, du corps des ponts et chaussées, de l'inspection générale des finances, du corps des ingénieurs de l'aéronautique, des cours d'appel, des tribunaux de première instance, des justices de paix, des tribunaux répressifs d'Algérie, de tous jurys, de toutes juridictions d'ordre professionnel et de toutes assemblées issues de l'élection, arbitres.

2- Ambassadeurs de France, secrétaires généraux des départements ministériels, directeurs généraux, directeurs des administrations centrales des ministères, agents relevant du département des affaires étrangères, préfets, sous-préfets, secrétaires généraux des préfectures, inspecteurs généraux des services administratifs au ministère de l'intérieur, fonctionnaires de tous grades attachés à tous services de police.

3- Résidents généraux, gouverneurs généraux, gouverneurs et secrétaires généraux de colonies, inspecteurs des colonies.

4- Membres des corps enseignants.

5- Officiers et sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, membres des corps de contrôle de la guerre, de la marine et de l'air, membres des corps et cadres civils des départements de la guerre, de la marine et de l'air, [...]

6- Administrateurs, directeurs, secrétaires généraux dans les entreprises bénéficiaires de concessions ou de subventions accordées par une collectivité publique, titulaires de postes à la nomination du Gouvernement dans les entreprises d'intérêt général.

### Article 3- Les Juifs ne peuvent occuper, dans les administrations publiques ou les entreprises bénéficiaires de concessions ou de subventions accordées par une collectivité publique, des fonctions ou des emplois autres que ceux énumérés à l'article 2, que s'ils remplissent l'une des conditions suivantes :

a) Être titulaire de la carte du combattant, instituée par l'article 101 de la loi du 19 décembre 1926

b) Avoir fait l'objet, au cours de la campagne 1939-1940, d'une citation donnant droit au port de la Croix de guerre instituée par le décret du 28 mars 1941

c) Être décoré de la Légion d'honneur ou de la médaille pour faits de guerre

d) Être pupille de la nation ou descendant, veuve ou orphelin de militaire mort pour la France.

### Article 4- Les Juifs ne peuvent exercer une profession libérale, une profession commerciale, industrielle ou artisanale, ou une profession libre, être titulaires d'une charge d'officier public ou ministériel, ou être investis de fonctions dévolues à des auxiliaires de justice, que dans les limites et les conditions qui seront fixées par décrets en conseil d'État.

### Article 5- Sont interdites aux Juifs les professions ci-après : Banquier, changeur, démarcheur ; Intermédiaire dans les bourses de valeurs ou dans les bourses de

commerce ; Agent de publicité ; Agent immobilier ou de prêts de capitaux ; Négociant de fonds de commerce, marchand de bien ; Courtier, commissionnaire ; Exploitant de forêts ; Concessionnaire de jeux ; Éditeur, directeur, gérant, administrateur, rédacteur, même au titre de correspondant local, de journaux ou d'écrits périodiques, à l'exception des publications de caractère strictement scientifique ou confessionnel ; Exploitant, directeur, administrateur, gérant d'entreprises ayant pour objet la fabrication, l'impression, la distribution ou la présentation de films cinématographiques, metteur en scène, directeur de prises de vues, compositeur de scénarios ; Exploitant, directeur, administrateur, gérant de salles de théâtre ou de cinématographie ; Entrepreneur de spectacles ; Exploitant, directeur, administrateur, gérant de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion [...]

**Article 9-** Sans préjudice du droit pour le préfet de prononcer l'internement dans un camp spécial, même si l'intéressé est Français, est puni :

1- D'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 500 F à 10 000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement, tout Juif qui s'est livré ou a tenté de se livrer à une activité qui lui est interdite par application des articles 4, 5 et 6 de la présente loi,

2- D'un emprisonnement de un an à cinq ans et d'une amende de 1 000 F à 20 000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement, tout Juif qui se sera soustrait ou aura tenté de se soustraire aux interdictions édictées par la présente loi, au moyen de déclarations mensongères ou de manœuvres frauduleuses. Le tribunal peut, en outre, ordonner la fermeture de l'établissement. [...]

**Document 8 :**

**Photogramme tiré du film (01:06:09, chap.7)**



**1- le contexte : la Seconde Guerre mondiale en janvier 1944.**

a- D'après le professeur de mathématiques au chapitre 9 (cf. document 1), où en est le conflit en Europe au début de l'année 1944 ?

Le professeur de mathématiques évoque le front russe, où l'Armée Rouge a lancé « une vaste offensive en Ukraine », près de Kiev ; cette deuxième bataille de Kiev vient effectivement d'avoir lieu en décembre 1943, et après une suite d'offensives et de contre-offensives, a confirmé la domination soviétique entamée à Stalingrad en février et assurée à Koursk en juillet-août. En Italie, où l'on distingue sur la carte de petits drapeaux au centre, « les Américains et les Anglais continuent de ne pas avancer d'un pouce devant le Mont Cassin » : après avoir débarqué en Sicile et en Italie du Sud en septembre 1943, les Anglo-Saxons ont vu le front s'enliser le long de la ligne Gustave, tracée au pied du Mont Cassin dans les Apennins, et assez facile à défendre pour les Allemands compte-tenu de l'étroitesse de la botte italienne ; la bataille dure de janvier à mai 1944. On est donc encore loin de la libération de l'Europe, malgré la progression des Russes à l'est.

b- Au chapitre 5 du film, aux questions de Julien, Jean dit de sa mère qu'« elle est en zone libre », et Julien lui répond : « Y'a plus de zone libre ». Expliquez la situation du territoire français à ce moment à l'aide de la carte du document 2.

En France, comme le montrent la carte du document 2 et sa légende, le territoire est intégralement envahi par les troupes allemandes : outre les zones spéciales du Nord et de l'Est (Alsace et Moselle annexées au Reich, zones rattachées au commandement militaire de Bruxelles, interdite ou réservée), la zone nord est occupée depuis l'armistice de juin 1940. Quant à la zone sud, ou « zone libre », théoriquement dirigée par l'État Français, elle a été envahie en novembre 1942 (en réponse au débarquement des Alliés en Afrique du Nord), comme le rappelle Julien à Jean qui lui affirme que sa mère est « en zone libre » : « y'a plus de zone libre ! » (cf. chap.5) ; et la zone d'occupation italienne dans le sud-est l'a été à son tour à la suite du débarquement des Alliés en Sicile et en Italie du Sud qui a provoqué l'effondrement du régime fasciste de Mussolini en septembre 1943.

**2- la présence allemande et les obligations faites aux Français**

a- Dans quelles scènes le réalisateur représente l'omniprésence des troupes d'occupation ? Racontez-en une.

Plusieurs scènes peuvent permettre de répondre à la question. On suppose que les élèves feront spontanément référence aux scènes des chapitres 4 (la présence de soldats allemands aux bains-douches municipaux, qui utilisent les mêmes vestiaires que les enfants), 5 (la voiture de la Wehrmacht qui patrouille en forêt et récupère Julien et Jean perdus avant de les ramener au collège), 7 (les officiers qui déjeunent au restaurant à côté de la famille Quentin et dont l'un chasse les miliciens qui perturbent leur repas), et 9, 10 et 11 (la venue de la Gestapo et des SS au collège). Certains auront peut-être remarqué que cette omniprésence est visible dès le début du film (chapitre 1 : à la gare, alors que Julien dit au revoir à sa mère, les annonces sont faites en allemand ; puis à l'arrivée dans la ville où se trouve le collège, on aperçoit des uniformes et des camions de la Wehrmacht dans les rues ; chapitre 2 : un soldat allemand qu'on voit à travers la fenêtre de la salle de classe demande à se confesser en appelant « Vater, Vater ! »). La cohabitation entre les Français et les troupes d'occupation s'est globalement bien déroulée, faisant de la France une destination souvent espérée par les soldats allemands (davantage que le front de l'Est ...) et provoquant chez certains une forme de germanophilie (cf. Mme Quentin au chapitre 7 : « On peut dire c'qu'on veut, y'en a qui sont bien »).

b- Quelle obligation faite à la population civile le soldat allemand qui récupère les enfants perdus dans la forêt au chapitre 5 rappelle-t-il ?

Comme le rappelle le soldat aux enfants, les civils sont soumis à un couvre-feu durant l'Occupation. Ici, la forêt est interdite après 20h. Dans les villes, l'heure du couvre-feu varie, entre 21h et 23 h jusqu'à 6h du matin généralement.

c- À quelle obligation la France est-elle soumise par l'Allemagne d'après le discours de Laval au document 3 ? Quelle en est la contrepartie ? Quels sont les personnages du film qui illustrent cette situation ?

Dans le document 3, Pierre Laval récemment redevenu chef du gouvernement du maréchal Pétain, exhorte les ouvriers français à partir travailler en Allemagne pour y pallier le manque de main d'œuvre – les Allemands sont en effet partis sur le front combattre le « bolchevisme ». Il justifie ce sacrifice par « la libération des prisonniers » français, enfermés dans des camps depuis l'armistice de juin 1940 ; ils étaient 1 845 000. Ce dispositif, appelé « Relève », fut en réalité un moyen désespéré de justifier aux yeux des Français l'obligation à laquelle la France était soumise : sous la pression de Fritz Sauckel, plénipotentiaire général pour la mobilisation de la main d'œuvre du III<sup>e</sup> Reich, chargé à ce titre des déportations de travailleurs vers l'Allemagne et qui exigeait 250 000 travailleurs, Vichy ne parvint à négocier que le retour d'un seul prisonnier contre l'envoi de trois ouvriers qualifiés. La pression allemande s'accrut encore durant l'année 1942, et Sauckel exigea le recrutement forcé : en février 1943, Laval instaura le STO (Service du Travail Obligatoire) pour les jeunes gens de 20 à 23 ans. Dans le film, deux personnages illustrent cette situation : le père de Jean Bonnet et le surveillant Moreau. Jean dit de son père qu'il est « prisonnier » (chap.5), alors que Julien l'interroge en le regardant dessiner un chasseur aux couleurs françaises ; on peut imaginer qu'il faisait partie des officiers aviateurs internés en Allemagne en juin 40, même si rien ne dit qu'il n'a pas ensuite été transféré dans un camp de concentration. Quant au jeune surveillant Moreau, il se cache lors de la première visite de la Milice au collège (chap.4), puis de nouveau lors de l'arrivée de la Gestapo (chap.9) avant de s'enfuir par les toits (chap.10) ; Joseph explique à Julien que des « réfractaires », « des types qui se cachent car ils veulent pas aller faire leur travail obligatoire en Allemagne », se cachent au collège (chap.4) : des jeunes gens sont en effet passés à la clandestinité pour échapper au STO.

### 3- les privations

a- Repérez quelques scènes récurrentes qui montrent que les Français manquaient de nourriture durant l'Occupation. Quelles solutions étaient alors adoptées ?

Le manque de nourriture est un *leitmotiv* du film, quand bien même le réalisateur montre aussi que les pensionnaires du collège, nés dans des familles aisées, ne sont pas les plus mal lotis de ce point de vue. Dès le chapitre 2, lorsqu'un élève s'évanouit durant l'office, François, le frère de Julien, commente : « on n'a rien à bouffer » ; et un peu plus tard, lors d'un repas, le père Jean demande à ceux qui ont la chance d'avoir des provisions personnelles de partager avec leurs camarades pour suppléer à l'ordinaire assez pauvre du collège (pommes de terre, lentilles, ...). À la fin du déjeuner, le pion distribue des biscuits vitaminés afin de pallier les carences provoquées par l'absence des aliments qui en sont les traditionnels supports (beurre, légumes verts, ...) ; le père Jean associe d'ailleurs les engelures de Julien au « manque de vitamines » (cf. chap.3). Les porcs qui sont engrangés au collège ne seront abattus que pour le repas de la fête de fin d'année, comme le fait remarquer Julien avec ironie (chap.2). Au restaurant (chap.7), le serveur s'amuse que Mme Quentin réclame du poisson : « il y a longtemps que

nous n'avons plus de poisson, madame ». On sait que durant l'Occupation, les enfants manquent en moyenne de 800 calories par jour, et que les retards de croissance pour cette génération ne seront pas compensés avant 1947.

Cette situation est due à la désorganisation du marché, mais surtout aux restrictions imposées par les prélèvements effectués par les forces d'occupation sur la production agricole nationale, à destination des troupes allemandes stationnées en France et dans toute l'Europe. Face aux pénuries, les autorités ont mis en place un système de tickets de rationnement ; on entend ainsi au restaurant le serveur proposer « le lapin chasseur, un demi-ticket de viande par portion ». Des entreprises ont par ailleurs commercialisé des produits de substitution pour remplacer les denrées de première nécessité qui avaient disparu pour cause d'interruption du commerce international, parce qu'elles étaient intégralement prélevées par les Allemands, ou parce que les producteurs en conservaient la plus grande part à leur usage : ainsi, dans la même scène, les pommes rissolées ne sont pas au beurre, mais « à la margarine, sans ticket ». Enfin, la population dut consommer des denrées de moindre qualité : si le film n'évoque pas les célèbres rutabagas ou topinambours, le scénariste s'amuse à faire dire à François à propos du lapin-chasseur : « c'est du lapin, ou du chat ? ». Le marché noir fut également une solution à la pénurie, comme nous le verrons un peu plus loin (question 4).

b- Relevez les scènes qui montrent les pénuries d'énergie.

Plusieurs scènes insistent sur le froid mordant qui règne au collège, d'autant plus vif qu'on est au cœur de l'hiver. François dit aussi à propos du garçon qui s'est évanoui « on crève de froid », et on voit élèves et professeurs emmitouflés dans leurs manteaux, gardant écharpe et gants en classe (chap.2, 3). Au chapitre 3, c'est du bois, et pas du charbon, que le professeur de mathématiques demande à un élève de remettre dans le poêle, car « on gèle », et plus tard, au père Jean qui s'inquiète de ses engelures, Julien répète : « c'est le froid, on gèle dans le collège ».

La pénurie de charbon est évidente : destiné à l'effort de guerre allemand, il n'est plus livré aux civils, et on ne peut donc plus l'utiliser pour alimenter ni les poêles, ni les chaudières ou chauffe-eau (cf. au début du chapitre 2, alors que les garçons font leurs ablutions matinales : « y'a pas d'eau chaude » dit l'un d'entre eux à Bonnet) ; c'est ce qui explique la sortie des élèves aux bains-douches municipaux lorsqu'il s'agit de faire plus qu'une toilette superficielle ... (cf. chap.4) On peut également relever les fréquentes coupures d'électricité (par exemple au chapitre 1, au moment du coucher, ou au chapitre 3, lorsque les enfants et le professeur de mathématiques se sont réfugiés à la cave pendant le bombardement).

#### 4- le marché noir

a- Pourquoi Joseph, le garçon de cuisine, est-il renvoyé du collège par le père Jean au chapitre 8 ? D'après le document 4, que risquait-il s'il avait été dénoncé ?

Le père Jean renvoie Joseph car il « volait les provisions du collège et les revendait au marché noir », ainsi que d'autres denrées dont il se fournissait auprès des élèves - on voit par exemple dès les deux premiers chapitres Julien marchander ses pots de confiture pour acheter des timbres de collection. La pratique, que le prêtre juge moralement « ignoble » (chap.8), était de toute façon sévèrement interdite par les autorités vichystes, comme le montre l'affiche du document 4 : c'est la corde qui est promise à ceux qui font baisser les rations disponibles pour s'enrichir, au risque de faire baisser aussi la popularité du gouvernement ! Il en allait de même avec les autorités allemandes, comme le révèle une petite scène du 1<sup>er</sup> chapitre : un des garçons subtilise un pot de confiture de Julien et lui dit en contrefaisant l'accent allemand « Ach, marché noir monsieur Quentin, je vous arrête ! » : de petits trafiquants furent en effet déportés. Toutefois, les Allemands

ont aussi su passer contrat avec les plus gros d'entre eux pour s'approvisionner en produits de luxe indisponibles en Allemagne (parfums, stylos, ...) ou en produits nécessaires à l'effort de guerre (métaux ; cf. le célèbre cas du ferrailleur juif d'origine russe Joseph Joanovici, évoqué dans la bande dessinée *Il était une fois en France*, Nury et Vallée, Glénat, 2007-12)

b- Qui semble profiter du marché noir ?

Deux catégories de personnes semblent pouvoir profiter du marché noir d'après le film :

- la bourgeoisie riche, qui a des biens à vendre (ne serait-ce que les confitures ou autres sucreries des frères Quentin et d'autres élèves), ou assez d'argent pour en acheter (cf. chap.2 : « la femme du docteur, elle raffole de ta confiote »). Certains ont ainsi pu vivre dans l'aisance, voire amasser des fortunes considérables, alimentant les fantasmes d'une partie de la population (« plus ils sont riches, plus ils sont voleurs » dit Joseph au chapitre 2) ;
- les profiteurs de guerre, qui ont accès à des marchandises rares et en font des provisions qu'ils revendent à prix d'or : des commerçants par exemple, mais on ne le voit pas dans le film (cf. à ce sujet *Au bon beurre*, J. Dutour, 1952, ou *La Traversée de Paris*, C. Autant-Lara, 1956) ; ou ceux qui peuvent profiter d'une aubaine pour voler une partie des provisions dont ils ont la charge, comme Joseph en cuisine (c'est ce que dit le père Jean au chapitre 8) ou Mme Perrin. On sait que certains paysans ont ainsi profité de la guerre pour revendre œufs, viande ou beurre bien au-delà du prix officiel ; des trafiquants ont également monté de véritables réseaux de contrebande.

### 5- les risques d'un conflit qui se rapproche

a- À quelle date se déroule l'action ? Rappelez depuis quand les combats ont cessé en France.

L'action du film s'étale sur un peu plus de 3 semaines, entre le retour des vacances de Noël début janvier 1944 (il est fait allusion plusieurs fois à la fête et aux cadeaux dans les premières scènes du film), et l'arrestation du père Jean et des trois enfants juifs à la fin du même mois (la voix-off de Louis Malle l'indique à la fin du film : « Le collège a rouvert ses portes en octobre 1944. Plus de 40 ans ont passé, et jusqu'à ma mort, je me souviendrai chaque seconde de ce matin de janvier »). On sait que la France a été attaquée par l'Allemagne le 10 mai 1940, après plus de 8 mois de « drôle de guerre » ; en 5 semaines, la Débâcle militaire était consommée, et le gouvernement du maréchal Pétain demandait l'armistice le 17 juin. Il fut signé à Rethondes le 22 juin, dans le même wagon et la même clairière que celui du 11 novembre 1918, effaçant ainsi, selon Hitler, l'humiliation de la Première Guerre mondiale et du Traité de Versailles. Le cessez-le-feu n'entra toutefois en vigueur que le 25 juin à 0h35, 6 heures après que la France eut signé un autre armistice, avec l'Italie fasciste celui-là.

b- Regardez le reportage des *Actualités Mondiales* du 06 mars 1942 publié par l'INA à l'adresse <http://www.ina.fr/video/AFE85000746/apres-le-bombardement-de-la-region-parisienne-video.html> : Que s'est-il passé ? Quel site était visé ? Pourquoi ? Par qui ? Qui sont les victimes ? *Au revoir les enfants* évoque-t-il des événements similaires ?

Pourtant, la France n'a pas été épargnée par les combats qui continuaient alors entre l'Axe et l'Angleterre, puis les Alliés. Le reportage du 6 mars 1942 diffusé aux *Actualités Mondiales* (au cinéma) évoque dans sa première partie (5 premières minutes) le bombardement survenu « dans la nuit du 3 au 4 mars » sur des « quartiers ouvriers » de la région parisienne, avec un terrible bilan (plus de 500 morts, plus de 1500 blessés, des centaines de maisons détruites, ...) : l'aviation britannique (la RAF) cherchait visiblement à détruire des usines, comme le soulignent les images de bâtiments industriels (bâtiments longs, cheminées, ...) et

la mention par le commentateur du « gagne-pain » des ouvriers. Plus loin dans le reportage se succèdent des images sans commentaires qui nous laissent voir les usines Renault de Boulogne-Billancourt largement touchées par les destructions (00:08:35 à 00:10:30 environ). Les maisons et immeubles alentours ont néanmoins été sévèrement touchés : les victimes sont donc bien des civils. Louis Malle fait d'ailleurs allusion à ces bombardements stratégiques menés par les Alliés sur les sites industriels de région parisienne ou du nord de la France, dans la lettre de Mme Quentin à Julien (cf. chap.4) : elle y parle de bombardements « presque chaque nuit », de « 8 morts » à Boulogne-Billancourt la veille, et de l'usine de M. Quentin, le père de Julien, à Lille, qui « tourne au ralenti », faute d'approvisionnements, ou dans l'incapacité de livrer sa production à l'Allemagne faute de transports fiables. Pour les Alliés, cette stratégie vise à réduire la contribution directe de la France à l'effort de guerre du Reich ; Louis Malle ne choisit d'ailleurs pas au hasard de mentionner le cas de Renault, dont on se souvient que l'entreprise a fabriqué de son plein gré durant la guerre des camions et des chars pour la Wehrmacht. Mais il est vrai que de nombreux civils français sont morts dans les bombardements alliés entre les deux périodes de guerre (entre l'Armistice de juin 1940 et le Débarquement) ; on estime leur nombre à plus de 22 000, bien avant le Débarquement et le déluge de bombes qui accompagneront la Libération.

c- Repérez les scènes du film qui montrent que la France subit les effets d'une guerre qui se rapproche.

En somme, le territoire français reste en guerre : outre la présence de soldats allemands de la Wehrmacht en uniforme, mais aussi de SS, pour faire appliquer les règles de l'état de guerre (par exemple le couvre-feu au chapitre 5), on notera surtout les deux scènes de bombardement : au chapitre 3, durant la classe de mathématiques, le professeur fait descendre les élèves « à l'abri » lorsque retentit la sirène d'alarme, et ceux-ci sont ravis de la récréation improvisée (« Chouette ! Une alerte ! »), avant qu'on entende au loin des détonations et que l'électricité ne soit coupée ; au chapitre 9, alors que les garçons s'amusent autour du piano, on entend de nouveau la sirène, et Julien commente : « encore une alerte ? » : la situation est donc devenue quasiment quotidienne, ce qui explique aussi l'insouciance dont ils font preuve, restant en surface à jouer un air de boogie-woogie et à rire avant d'aller en cuisine. La lettre de Mme Quentin est explicite sur les risques que ces opérations font peser sur les civils, en évoquant le nombre croissant de « malheureux » qu'il faut secourir ; une des sœurs de Julien et François, Sophie, « travaille à la Croix-Rouge le jeudi et le dimanche » à cet effet.

En effet, en janvier 1944, les Alliés tentent de désorganiser les réseaux de communications sur le sol français, tant routiers ou ferroviaires que téléphoniques ou télégraphiques, pour préparer le futur débarquement de leurs troupes en France afin d'ouvrir un second front en Europe ; et même si les fronts restent éloignés (cf. la carte du professeur de mathématiques au chapitre 9 ; document 1), les risques sont bien réels pour la population qui réside dans les zones visées par les campagnes de bombardements stratégiques : sites sensibles des côtes atlantique (ports [Le Havre, Lorient, Brest, Saint-Nazaire, ...], bases sous-marines [Bordeaux, La Rochelle, ...]) et de la moitié nord (régions industrielles, carrefours ferroviaires, etc.). Lucide, Julien dit à Jean tandis qu'ils écoutent le vrombissement des avions au loin (cf. chap.9) : « j'espère qu'ils vont se décider à débarquer, les Américains ! » ; cela nécessitera toutefois un retour des combats terrestres sur le sol français.

**6- le pétainisme**

a- D'après le photogramme du film au document 5a, que remarque-t-on au mur de la classe de Julien et Jean ? Qui est ce personnage ? Quelle image ce portrait (reproduit au document 5b) cherche-t-il à donner de lui ?

Lors de l'intervention de la Gestapo dans la salle de classe au chapitre 9, la caméra filme pour la première fois le fond de la salle de classe, où est accroché le portrait du Chef de l'État, le maréchal Philippe Pétain (1856-1951) (cf. document 5a). Général, artisan de la victoire de Verdun (1916) durant la Première Guerre mondiale, il est nommé commandant en chef des forces françaises en 1917 et contribue au redressement moral des troupes après les mutineries ; fait maréchal de France en novembre 1918, il mène dans l'entre-deux guerres une carrière prestigieuse, tant militaire (guerre du Rif, 1925/6) que civile (académicien, ministre de la Guerre en 1934, ambassadeur en Espagne en 1939). Rappelé au gouvernement en mai 1940 au moment de l'invasion allemande, il devient Président du Conseil le 16 juin 1940, appelle à l'armistice le 17 et le fait signer le 22. Investi le 10 juillet 1940 des pleins-pouvoirs constituants par l'Assemblée Nationale, il s'autoproclame Chef de l'État Français, nouveau régime qu'il installe en « zone libre », à Vichy, d'où il met en œuvre la Révolution nationale. Le portrait visible ici, comme la plupart de ceux qui le représentent, le montre en sémillant vieillard, à la fois grand-père posé et rassurant (mains jointes, médaille et uniforme frappé des étoiles de maréchal rappelant son passé victorieux, calvitie et moustache blanche de vieil homme) et chef volontaire (œil vif, bureau de travail).

b- Quels éléments de l'idéologie de la Révolution Nationale sont évoqués par le film ?

Le maréchal Pétain a fait mettre en œuvre l'idéologie officielle de la « Révolution nationale », terme figurant dans les motifs du projet de loi constitutionnelle du 10 juillet et les actes constitutionnels du 11 juillet 1940. Son origine est multiple : essentiellement inspirée des cercles de la droite nationaliste de l'entre-deux-guerres, (ligues d'extrême-droite ; principes monarchistes, bonapartistes et antidreyfusards ; « nationalisme intégral » de Charles Maurras), elle puise aussi aux sources de quelques réformateurs issus de la gauche socialiste ou radicale, et dans une moindre mesure des partisans d'un fascisme à la française. Les fondements idéologiques sont nombreux : on pourra rappeler aux élèves l'antiparlementarisme, le culte du chef, l'ultra-nationalisme, le ruralisme et le patriarcat, la réaction sociale et l'ordre moral, le cléricalisme, le corporatisme, la stigmatisation de certains groupes considérés comme responsables de la défaite, etc. Le film aborde peu ces sujets, puisqu'il se situe à hauteur d'enfants, mais quelques détails montrent que ceux-ci n'échappent pas à sa propagande de Vichy :

- le cléricalisme règne évidemment dans ce collège privé religieux, où la bonne bourgeoisie catholique, majoritairement pétainiste, place ses enfants. Ceux-ci sont empreints d'une culture catholique traditionaliste, rejouant les guerres de religion du passé : ainsi, au chapitre 2, lors de la scène des échasses, on peut entendre Julien crier « Notre Dame ! Montjoie ! » à l'instar des chevaliers français depuis *La chanson de Roland* et les affrontements avec les Sarrasins, ou Laveron affronter Lafarge en singeant les Croisades (« Richard Cœur de lion, orgueil de la chrétienté » contre Négus, le chevalier noir musulman, un « moricaud », « sarrasin infidèle » qu'il s'agit de « bouter hors de Jérusalem »). Plus tard, quand Bonnet affirme être protestant (cf. chap.4), un élève lui rétorque : « ah, parpaillot, c'est dégueulasse ! », et au chapitre 7, un autre se jette sur lui en criant « Sus au parpaillot ! », évoquant les guerres de religion et les dragonnades des XVI et XVII<sup>es</sup> siècles : on reconnaît la vieille tradition antiprotestante de l'Église catholique de France, reprise par Charles Maurras dans sa description des « quatre États confédérés » de « l'anti-France », accusés de trahir par essence la nation : Juifs, métèques, francs-maçons et protestants.

- l'anticommunisme est un des traits les plus saillants de la Révolution nationale, comme on peut l'entendre dans la bouche de Babinot sur le chemin des bains-douches municipaux (cf. chapitre 4 : « les Juifs et les communistes sont bien plus dangereux que les Allemands ») ou plus tard, au restaurant (chapitre 7 : « les

Juifs à Moscou ! » crie une dame).

- enfin, on peut noter que le poème lu par Julien au chapitre 2 en classe de français est « Étoile de la mer, voici la lourde nappe et la profonde houle de l'océan des blés », une prière à Notre-Dame de Chartres rédigée par Charles Péguy en 1913 lors d'un pèlerinage. Ce poète français, inspiré par un patriotisme revanchard d'essence religieuse, antimoderniste, mort sous l'uniforme en septembre 1914, fut largement récupéré par les milieux nationalistes et clériaux durant l'entre-deux guerres, en dépit de son dreyfusisme.

c- Quels détails montrent que la France n'est alors plus un état de droit ?

La France pétainiste n'est plus un état de droit, comme le révèlent diverses situations du film. On pourra évoquer le coup de téléphone que le père Jean reçoit au chapitre 3 (« D'où tenez-vous cela ? Méfiez-vous des rumeurs. Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ? Nous sommes entre les mains du Seigneur. ») ; on peut imaginer qu'il reçoit la demande de prendre un charge un nouvel enfant, mais qu'il se méfie d'un possible piège : la délation, pratique encouragée par la police de Vichy et la Gestapo, n'est pas loin. Plus loin, c'est l'attitude des miliciens qui pénètrent sans mandat dans le collège, institution pourtant privée, sous prétexte qu'ils ont « des ordres » « de [leurs] chefs » (cf. chap.4), qui est assez parlante, de même que la menace que fait le jeune milicien au maître d'hôtel du restaurant : « Toi le louffiat, ferme-la. Si je veux, je peux faire révoquer votre licence. » (cf. chap.7) : la Milice peut se passer de la loi et commettre des abus de pouvoir.

d- Montrez qu'une partie de la population est encore partisane de Philippe Pétain en 1944. En quoi peut-on dire que les parents Quentin sont pétainistes ?

*Au revoir les enfants* nous montre combien la population est encore fidèle au maréchal Pétain en janvier 1944, à travers les paroles des enfants, souvent inspirées de celles de leurs parents. Lorsqu'ils se rendent aux bains-douches municipaux (chapitre 4), certains affirment de façon péremptoire : « Si on n'avait pas Pétain, on serait bien dans la merde », ou « Les Juifs et les communistes sont bien plus dangereux que les Allemands ». Lorsqu'ils sont perdus dans la forêt (cf. chap.5), pour se donner du courage, Julien et Jean chantent l'air à la mode : « Maréchal, nous voilà, tu nous as redonné l'espérance, la patrie renaîtra !

Une grande majorité des Français, soulagés par l'arrivée de Pétain au pouvoir en 1940, lui firent longtemps confiance, par attentisme ou par intérêt plus que par conviction idéologique bien souvent ; c'est ici le cas des parents Quentin, dont on apprend que le père possède une usine à Lille (cf. la lettre de Mme Quentin, chap.4), qui, bien qu'en zone occupée (cf. carte du document 2), fonctionne encore et qu'il dirige : il a donc, comme de nombreux industriels, suivi les préconisations de la politique de collaboration lancée à Montoire le 24 octobre 1940 lors de l'entrevue entre Pétain et Hitler, puis confirmée par le fameux discours radio-diffusé du 30 octobre (« Français, j'ai rencontré, jeudi dernier, le Chancelier du Reich. [...] Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. [...] C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française, une unité de dix siècles, dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi pourrait être assouplie la ligne de démarcation et facilités l'administration et le ravitaillement du territoire. Cette collaboration doit être sincère. [...] Cette politique est la mienne. Les ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'histoire jugera. Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père : je vous tiens aujourd'hui le langage du chef. [...] »). On note encore que le soutien à Pétain est davantage un phénomène de classe que de conviction idéologique lorsque Mme Quentin dit au restaurant (cf. chap.7) : « Remarquez, je n'ai rien contre les Juifs. À part Léon Blum, bien entendu. Ah, celui-là, ils peuvent le prendre ! » : c'est au chef de gouvernement socialiste d'un Front Populaire ouvertement hostile au patronat qu'elle s'en prend ; son soutien à Pétain vient de ce qu'il a dénoncé dans son discours du 20 juin 1940 « l'esprit de jouissance » du Front Populaire, qui

« a revendiqué » et « a voulu épargner l'effort » (grèves, accords Matignon, congés payés, semaine des 40h, ...), et est donc selon lui responsable de la défaite, puis a fait arrêter Léon Blum en septembre 1940 avant de le faire juger par la Cour Suprême de Justice lors des procès de Riom (février-avril 1942) puis déporter (mars 1943).

e- Montrez que la désaffection des Français envers lui et son régime grandit toutefois.

Toutefois, la désaffection des Français envers le régime de Vichy est grandissante, comme le révèlent quelques allusions du film : « Pétain est gâteux » et Laval « vendu aux Allemands » disent certains enfants au chapitre 4 ; surtout, au chapitre 7, au restaurant, lorsque François demande à sa mère si son père « est toujours pétainiste », elle lui répond : « Mais personne n'est plus pétainiste ! ». Le vieillard paraît désormais incapable de tenir ses promesses, la situation ne s'améliore pas pour la population, soumise à l'invasion de la zone sud (novembre 42), aux pénuries, aux exigences de plus en plus dures du régime d'occupation allemand (STO, février 43) et au jusqu'au-boutisme du gouvernement collaborationniste de Laval. Les divisions sont profondes au sein de la population : les garçons les reproduisent dans leur conversation sur le chemin des douches (cf. chap.4 : « qui dit ça ? » « - mon père » ; « moi, mon père, il dit ... »), et plus personne ne croit à la propagande de Radio-Paris (les garçons chantonnent « Radio-Paris ment, Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand » au chapitre 9) : on s'informe en écoutant Radio-Londres, alors que c'est parfaitement interdit, comme le reconnaît sans s'émouvoir le professeur de mathématiques pour faire le point sur l'offensive russe en Ukraine (chap.9).

### 7- l'antisémitisme et le sort des Juifs

a- Quelles scènes illustrent l'antisémitisme traditionnel des Français ? Quelles en sont les manifestations ?

Les Juifs font l'objet en France, comme ailleurs en Europe, d'une vision très stéréotypée ; on leur reproche :

- d'être avares (au chapitre 2, Joseph dit à Julien qui marchande le prix des timbres : « t'es un vrai Juif, toi »), allusion au fait qu'ils furent longtemps les seuls à pouvoir exercer le commerce de l'argent (banquier, usurier) ;
- de se distinguer de la majorité par le respect de règles différentes (« c'est quelqu'un qui ne mange pas de porc » dit François au chapitre 5 ; ou au chapitre 10, le SS qui demande à Julien de « baiss[er] sa culotte » pour vérifier s'il est circoncis) ;
- d'être « plus intelligents que nous » (cf. chap.5), allusion à leur forte présence dans les milieux intellectuels et politiques ;
- « d'avoir crucifié Jésus-Christ » (idem) : les racines chrétiennes de l'antisémitisme sont en effet anciennes. Les Juifs ont très tôt été considérés par les chrétiens comme le peuple déicide (quand bien même, comme s'en souvient Julien, « ce sont les Romains » qui ont crucifié Jésus) ; se développe donc un antijudaïsme chrétien, sur lequel viendront plus tard se greffer les méfiances xénophobes envers ce peuple déraciné, installé en diaspora à travers l'Europe et formant des communautés autonomes. Ce n'est sans doute pas un hasard si à la fin du film (chap.10), c'est une religieuse qui dénonce le jeune Juif Lafarge (Négus) qui se cache dans un des lits de l'infirmerie, alors qu'elle ne songe pas un instant à mentionner le fait que le réfractaire Moreau se cache dans un placard juste à côté : elle est tout autant motivée par la peur que par l'antisémitisme.

C'est cela qui explique l'emploi de termes péjoratifs et vulgaires pour désigner les Juifs : au restaurant (cf. chap.7), le jeune milicien passe au tutoiement lorsqu'il comprend que le vieux client, M. Meyer, est juif : « Dis-donc, toi, tu sais pas lire ? Ce restaurant est interdit aux youtres » ; et plus tôt, Julien, qui n'est pas parti-

culièrement antisémite, demande à son frère : « François, qu'est-ce que c'est un youpin ? » (cf. chap.5).

b- Montrez que les antisémites considèrent qu'on ne peut être à la fois de confession juive et membre de la nation française.

Depuis l'Affaire Dreyfus, les antisémites du camp antidreyfusard ont développé le thème de l'apatriodie : par essence, les Juifs appartiendraient à un autre peuple, sans État, et bien qu'ils puissent en obtenir la nationalité, ils ne peuvent appartenir à la nation française, ce qui en fait des traîtres en puissance (thèse défendue entre autres par Maurice Barrès). Plus de 40 ans après, ce doute sur la possibilité d'être à la fois de confession juive et membre de la communauté nationale subsiste : ainsi, Mme Quentin est-elle estomaquée lorsque Julien lui demande au restaurant (chapitre 7) : « On n'est pas juif, nous ? » « - Manquerait plus que ça ! ». Lorsqu'elle rétorque que le nom de « la tante Reinach » est alsacien et que « les Reinach sont très catholiques », François ne manque pas de lui faire remarquer qu'« on peut être alsacien et juif » - ce qui était d'ailleurs le cas d'Alfred Dreyfus ; cela ne l'a pas effleurée. Plus encore, le Dr Müller, de la Gestapo (chap.9), considère que Jean Bonnet « n'est pas un Français, c'est un Juif » : il y aurait donc incompatibilité.

c- D'après le film et l'affichez du document 6, à qui la propagande nazie et vichyste associe-t-elle systématiquement les Juifs ?

La propagande nazie et vichyste entretient d'ailleurs sciemment ce doute par l'association systématique des Juifs, membres d'une diaspora transnationale, aux communistes, internationalistes et donc hostiles au cadre national ; on dénonçait le « complot judéo-bolchevique », rappelant sans cesse les origines juives de certains leaders communistes (Karl Marx, Léon Trotsky, Béla Kun, Rosa Luxemburg, ...). On retrouve les échos de ce thème complotiste dans le film, lorsque Babinot associe « les Juifs et les communistes », « plus dangereux que les Allemands » (cf. chap.4) ou lorsque la cliente du restaurant s'écrie : « les Juifs, à Moscou ! » (cf. chap.7) : la propagande, ici illustrée par l'affiche allemande du document 6 exposée partout en Europe, dénonçait en effet l'entente entre Staline (le communisme soviétique) et John Bull (la Grande-Bretagne manipulée par les intérêts financiers juifs) sous le titre « Le complot juif », illustré par la figure grimaçante du Juif tel que le représentait la caricature raciste (kipa, papillotes, nez proéminent, bouche lippue).

d- À l'aide du film et des documents 7a et b, rappelez quel fut le sort des Juifs en France entre 1940 et 1944. Quelle est la responsabilité du régime de Vichy ? Quelle fut la solution pour les Juifs ?

Le régime de Vichy prit l'initiative de mener une politique antisémite sans attendre de se la faire imposer par les forces d'occupation nazies. Les Juifs, définis d'abord comme les personnes ayant trois grands-parents juifs (Statut des Juifs du 3 octobre 1940 ; cf. document 7a), puis seulement deux (Statut des Juifs du 2 juin 1941, cf. document 7b), furent exclus de la communauté nationale par l'interdiction d'exercer de nombreuses professions et d'accéder aux lieux publics ; pour faciliter la mise en œuvre de ces mesures, la mention « JUIF » dut figurer sur leurs papiers d'identité dès septembre 1940, puis on leur imposa le port de l'étoile jaune cousue en évidence sur la poitrine à partir de mai 1942. On le voit dans le film lorsque les élèves se rendent aux bains-douches municipaux (cf. chap.4), où une affichette précise « établissement interdit aux Juifs » ; lorsqu'à la sortie, on voit un homme arborant l'étoile jaune sortir du bâtiment, Babinot s'exclame : « il a du culot, celui-là ! ». C'est cette étoile jaune qui incite Julien à interroger son frère au chapitre 5 (« c'est pour ça qu'on leur fait porter l'étoile jaune ? ») ; et le vieux client du restaurant (cf. chap.7), M.Meyer, commet une double infraction en ne la portant pas et en déjeunant dans un « restaurant interdit aux youtres », comme le lui crie le milicien.

La politique de persécution est donc active en France, et comme en Allemagne quelques années auparavant, elle commence par la déshumanisation des vic-

times, mise en œuvre avec violence par les miliciens, la Gestapo et les SS :

- le tutoiement (« dis-donc, toi, tu sais pas lire ? » demande le jeune milicien à un homme qui pourrait être son grand-père et qui arbore la rosette de la Légion d'Honneur ; chap.7) ;
- la brutalité (« Schnell, Jude ! » [Vite, Juif !] crie le SS chargé d'accompagner Bonnet chercher sa valise au dortoir ; chap.10) ;
- le dégoût envers ceux qu'on considère comme des animaux (« Il y a un Juif ici, je sais », dit le SS qui entre à l'infirmier en humanant l'air comme s'il pouvait le renifler ; chap.10) ;
- le mépris et l'absence d'empathie (« t'en fais pas, c'est qu'des Juifs », dit Joseph à Julien pour tenter de justifier sa trahison, satisfait d'avoir trouvé plus stigmatisé et plus stigmatisable que lui ; cf. chap.10).

Le père Jean, qui demande à prier « pour ceux qui ont faim, pour ceux qui souffrent, pour ceux que l'on persécute », « pour les victimes » (cf. chap.6) a tout autant saisi l'enjeu de la situation, lui qui cache Bonnet, Dupré et Lafarge dans son collège « parce que leur vie était en danger » (père Michel, chap.9), que Bonnet lui-même qui dit à Julien avoir peur « tout le temps » (cf. chap.9), ou sa mère et sa tante qui se cachent (cf. sa lettre au chapitre 3 : « il m'est très difficile de t'écrire », « nous sortons le moins possible »). Au-delà du courage ou de l'inconscience du client des bains-douches ou de M. Meyer qui refusent d'appliquer ces nouvelles règles iniques, la seule solution était donc la clandestinité, la fuite étant devenue quasiment impossible. La diffusion au chapitre 8 du film *Charlot émigrant* entre évidemment en résonnance avec cette situation : non seulement les Juifs entretiennent la mémoire d'un peuple en exil, perpétuellement migrant jusqu'au retour à Jérusalem (c'est le thème du « Juif errant », largement récupéré par la propagande antisémite), et beaucoup d'entre eux avaient déjà trouvé refuge aux États-Unis depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle et les pogroms russes ; mais bien des Juifs arrêtés et internés en France étaient des immigrants qui avaient auparavant fui l'antisémitisme des Balkans, d'Allemagne ou d'Autriche. Quant aux juifs français, leur nouveau statut condamnant la plupart à l'apatriodie les contraignit bien souvent à tout tenter pour fuir le territoire, d'abord en zone sud, puis en Suisse ou en Espagne, avec l'espoir de pouvoir ensuite passer aux États-Unis ou en Palestine.

## 8- la fuite en avant du collaborationnisme

a- D'après vos recherches, quelle différence y a-t-il entre collaboration et collaborationnisme ? Joseph est-il un collaborateur ou un collaborationniste ? Qui d'autre incarne ces deux attitudes dans le film ?

On appelle collaboration le fait de se mettre au service de l'occupant de façon involontaire, sous la contrainte réelle ou probable, et servile, dans la recherche de son propre intérêt (survie, enrichissement, ...). À ce titre, le gouvernement de Vichy a justifié la collaboration d'État comme une façon de protéger les Français (théorie du bouclier ; cf. chapitre 4, l'élève qui dit « si on n'avait pas Pétain, on serait bien dans la merde ! ») et d'améliorer leur sort ainsi que celui des prisonniers (cf. le discours de Pétain du 30 octobre 1940 cité ci-dessus, dans la réponse 6c). Elle se distingue du collaborationnisme car ce dernier est volontaire et idéologique ; il fait l'apologie de la coopération avec l'occupant comme étant souhaitable et porteuse de progrès. C'est l'attitude adoptée très tôt par certains hommes politiques et partis (PPF de Doriot, RNP de Déat, ...), titres de presse (*Je suis partout*, *La gerbe*, ...) ou intellectuels (Drieu la Rochelle, Brasillach, Céline, ...) ; d'autres s'y convertissent (comme Laval).

À ce titre, Joseph est un bon exemple de collaboration : il a dénoncé à la Gestapo le père Jean et les trois enfants juifs qui se cachaient au collège ; on voit qu'il en

tire profit : l'ancien garçon de cuisine en haillons et sans logement est désormais bien habillé, en manteau et cravate, et fume crânement, protégé par un policier allemand (cf. chap.10). Mais il le fait par vengeance (« tout ça, c'est de votre faute, si j'avais pas fait d'affaires avec vous, ils ne m'auraient jamais foutu à la porte ! »), pas par conviction idéologique, même s'il est marqué par l'antisémitisme ambiant. Cette conversion tardive à la collaboration est d'ailleurs la marque de sa bêtise : en retard sur les événements, il n'a pas compris qu'il est désormais trop tard pour travailler à la solde de l'occupant – c'est bien le petit-cousin de Lacombe Lucien ...

Dans le film, les collaborateurs ne sont guère visibles ; tout au plus peut-on rappeler le cas du père Quentin dont l'usine lilloise tourne toujours au bénéfice de l'Allemagne (cf. réponse à la question 6c). Une partie de la population reste favorable à la collaboration comme condition de la politique de Révolution nationale (cf. question 6b) et l'affirme quand l'occasion lui est donnée, dans une forme de collaborationnisme passif ; ainsi des personnes qui prennent la défense de la Milice dans la scène du restaurant (cf. chap.7) et crient « bravo, la Milice ! » ou « les Juifs à Moscou ! ». On peut imaginer que le professeur de lettres qui fait étudier Péguy avec passion (cf. chap.2) appartient au même camp lorsqu'on observe le coup d'œil goguenard que lui adresse le professeur de mathématiques dans la scène finale (cf. chap.11), lorsque le policier de la Gestapo Müller dit « nous ne sommes pas vos ennemis, vous devez nous aider à débarrasser la France des étrangers et des Juifs » : le sous-entendu est patent. Mais ce sont surtout les miliciens qui incarnent le collaborationnisme.

b- Dans quelles scènes voit-on apparaître la Milice ? Comment les miliciens sont-ils vêtus (cf. document 8) ? Quel est leur rôle ? Comment se comportent-ils ? Cherchez quelques éléments sur l'histoire de cette formation paramilitaire.

Ils apparaissent dans deux scènes, aux chapitres 4 (visite au collège) et 7 (au restaurant). Les membres de la Franc-Garde permanente, qui vivent dans des casernes, sont vêtus d'un uniforme librement inspiré de celui des chasseurs alpins (bleu marine avec veste, cravate et béret noirs) frappé d'un insigne métallique représentant le gamma grec (γ) ; le béret alpin large et plat, la tarte, en est le symbole de reconnaissance le plus aisé. La Milice Française est une force paramilitaire fasciste créée par Joseph Darnand en janvier 1943, qui prend la relève du SOL (Service d'Ordre Légionnaire), avec pour double objet d'être la police politique du régime de Vichy et une force de maintien de l'ordre en remplacement de la Police nationale, de la Gendarmerie et des Groupes Mobiles de Réserve créés dans le cadre des conventions d'Armistice et réputés insuffisamment sûrs. Darnand, devenu son Secrétaire général, en fait une force supplétive de la Gestapo, chargée de traquer les résistants, les Juifs et les réfractaires au STO. Ses méthodes, à l'instar de ceux qu'elle sert, sont violentes : exactions diverses, tortures, rafles, massacres, ... Sous prétexte d'être « au service de la France », comme l'affirme l'officier au restaurant, elle est en réalité totalement engagée dans la politique de collaboration active avec le Reich, à commencer par la persécution des Juifs – c'est d'ailleurs à l'officier allemand qui leur intime de sortir du restaurant qu'ils finissent par obéir. Les miliciens restent très minoritaires (35 000 en 1944, dont 10 000 actifs seulement).

#### 9- les résistances

a- De qui peut-on dire qu'il mène une résistance active aux autorités d'occupation et à Vichy ? Quels en étaient les risques ?

Le père Jean incarne ici une résistance active à l'occupant et aux principes idéologiques du régime de Vichy. Il n'hésite pas à prendre publiquement position lors de son prêche au chapitre 6 (« ceux qui devraient nous guider nous trahissent »), devant une assemblée dont il sait pourtant bien que ce sont pour l'essentiel des bourgeois catholique pétainistes. Sa décision de recueillir des réfractaires au STO (le surveillant Moreau ; cf. chap.3) et trois enfants juifs dans son collège

« parce que leur vie était en danger » (cf. chap.9) le met lui-même en danger de mort, ainsi que les frères de son ordre qui sont au courant (par exemple le père Michel, qui court cacher Bonnet lors de la visite de la Milice au collège, chap.3). Plus encore, on apprend par François que la Gestapo a trouvé des tracts de la Résistance dans son bureau (cf. chap.10). Le film ne dit pas s'il était membre d'un mouvement ou d'un réseau de Résistance ; mais on sait que celui qui a inspiré le personnage, le père Jacques de Jésus, un carme, directeur du collège d'Avon où Louis Malle était élève, fut déporté pour avoir caché trois garçons juifs et avoir appartenu au mouvement Front National, chapeauté par les communistes (cf. activité 3, question 5). Outre l'arrestation, l'emprisonnement et la torture, les faits de résistance étaient possibles depuis le décret *Nacht und Nebel* (signé par le maréchal Keitel le 7 décembre 1941) de la déportation en camp de concentration sans information aux familles ; c'est ce qui advint au père Jacques, dont Louis Malle nous apprend en voix-off (chapitre 11) qu'il est mort « au camp de Mauthausen », en Autriche, le 2 juin 1945, de maladie et d'épuisement.

Pourtant, la Résistance est quasiment absente des thèmes du film, sans doute parce que les murs du collège constituent un rempart envers les soubresauts du monde vus des yeux d'un enfant, ou parce que la région parisienne est moins touchée que la zone sud par ces événements : les maquis, devenus à l'époque l'incarnation la plus populaire de la Résistance, sont presque tous situés dans les zones rurales et montagneuses de la moitié sud (Isère, Savoie, Massif Central, etc.). Une seule allusion y est faite par François, adolescent en passe de devenir un jeune homme, qui demande à sa mère : « que diriez-vous si je partais au maquis ? » (chap.7), et lui affirme qu'« il y a des choses plus importantes » que le bachot.

b- Quel(s) personnage(s) incarne(nt) au contraire une résistance passive, faite de mots plus que d'actions ?

François, encore trop jeune pour donner suite à ces paroles, demeure pour le moment dans une attitude de résistance passive, qui s'était diffusée à la fin de la guerre, l'approche des Alliés enhardissant certains civils ; par exemple, on le voit orienter des soldats allemands dans une mauvaise direction (chap.7) ou crier « collabo ! » au milicien au restaurant. Il est visiblement inconscient du danger qu'il court : arrestation, voire emprisonnement ou déportation, comme c'est arrivé à de nombreux lycéens durant l'Occupation ; quand bien même sa mère pense que « c'est un enfant, il ne sait pas ce qu'il dit » ! La très grande majorité des Français n'a pas pris part à la Résistance (on estime à seulement 270 000 le nombre de combattants, soit environ 2% de la population française) ; mais il est difficile d'évaluer les sympathisants qui partageaient des sentiments hostiles envers l'occupant, puis envers Vichy, lisaien la presse clandestine, et ont à l'occasion exprimé leur défiance, acceptant ainsi de prendre un risque léger : Jean-Pierre Azéma les chiffre à environ 10% de la population, soit environ 1 million. C'est par exemple le cas ici du maître d'hôtel du restaurant, qui continue à accueillir le vieux M. Meyer qui fréquente son établissement depuis 20 ans en dépit des lois antijuives, ce qui pourrait lui valoir sa licence, comme le lui rappelle le jeune milicien (cf. chap.7).

La question du sort des enfants dans le processus d'anéantissement des Juifs d'Europe continue d'interroger les historiens. Les documents officiels font rarement mention d'eux, et ce sont bien souvent les autorités collaboratrices qui procédèrent à leur déportation, pour se débarrasser de prisonniers gênants. Leur sort fut scellé rapidement : à l'Est, ils furent enfermés dans les ghettos et figurèrent parmi les premières victimes des conditions de vie abominables qui y régnaien ; puis les *Einsatzgruppen*, passés à l'action à partir de l'été 1941, les exécutèrent avec leurs parents, avant que les ghettos ne soient vidés dans les camps d'extermination ; à l'ouest, les déportations systématiques vers ces mêmes camps débutèrent avec l'application de la Solution Finale décidée à Wannsee (janvier 1942). On estime que sur 1,3 millions de personnes passées par Auschwitz, 232 000 avaient moins de 18 ans, dont 216 000 périrent immédiatement après leur arrivée dans les chambres à gaz. En France, sur 75 700 Juifs français déportés, 14 000 étaient des enfants ; seules 2 700 personnes revinrent des camps, et aucun enfant.

### Questions

- 1- Relevez dans le film les différents indices qui révèlent à Julien que Jean Bonnet se cache parce qu'il est juif.
- 2- Comparez les cas de Jean Bonnet et de Joseph Joffo d'après les extraits d'*Un sac de billes* présentés au document 9 : Qu'est-ce qui les rapproche ? Qu'est-ce qui les distingue ?
- 3- À quelle date se déroule l'action du film ? D'après le document 9, quand Joseph Joffo et son frère Maurice ont-ils dû s'enfuir de Paris ? Dans le film, quels indices montrent qu'à cette date, les enfants juifs étaient traqués ?
- 4- D'après l'article de M. Marrus au document 10, pourquoi les autorités françaises prennent-elle finalement la décision de déporter les enfants juifs ? Était-ce sous la pression des Allemands ?
- 5- D'après le film et les documents 11, quel sort était réservé aux enfants dans la Solution Finale ?

**Document 9:**

**Extraits du chapitre III d'*Un sac de billes*, récit autobiographique publié par Joseph Joffo en 1973**

Paris, fin 1941. Joseph a 10 ans, son frère Maurice 12. Ils vivent avec leurs parents et leurs frères Albert et Henri Porte de Clignancourt.

« - À ton tour, Jo. [...]

Je me retourne. Sous l'abat-jour de la lampe, Maurice est immobile. Du plat de la paume, il lissoit sur son revers gauche l'étoile jaune cousue à gros points : JUIF. [...]

Quand on a ça, il n'y a plus grand-chose que l'on peut faire : on n'entre plus dans les cinémas, ni dans les trains, peut-être qu'on n'aura plus le droit de jouer aux billes non plus, peut-être aussi qu'on n'aura plus le droit d'aller à l'école. Ça serait pas mal comme loi raciale, ça. [...]

[À l'école] Un cercle s'est formé, et j'en ai été le centre.

Kraber a souri tout de suite, la lampe éclairait son visage.

- T'es pas le seul, il y en a qu'ont la même en deuxième année.

Dans l'ombre derrière, il y a un remous et deux visages sont apparus, pas souriants ceux-là.

- T'es un youpin, toi ?

Difficile de dire non quand c'est écrit sur le revers de sa veste.

- C'est les youpins qui font qu'il y a la guerre. [...]

- T'es tout con, toi, c'est la faute à Jo s'il y a la guerre ?

- Parfaitement, faut les virer, les youds.

Mais qu'est-ce qui vient d'arriver ? J'étais un gosse, moi, avec des billes, des taloches, des cavalcades, des jouets, des leçons à apprendre, papa était coiffeur, mes frères aussi, maman faisait la cuisine, le dimanche papa nous emmenait à Longchamp voir les canassons et prendre l'air, la semaine en classe et voilà tout, et tout d'un coup on me colle quelques centimètres carrés de tissu et je deviens Juif.

Juif. Qu'est-ce que ça veut dire, d'abord ? C'est quoi, un Juif ?

Je sens la colère qui vient doublée de la rage de ne pas comprendre.

Le cercle s'est resserré.

- T'as vu son tarin ?

Rue Marcadet, il y avait une affiche au-dessus du marchand de chaussures, juste à l'angle, une très grande affiche en couleur. Dessus, on voyait une araignée qui rampait sur le globe terrestre, une grosse mygale velue avec une tête d'homme, une sale gueule avec des yeux fendus, des oreilles en chou-fleur, une bouche lippue et un nez terrible en lame de cimenterre. En-bas c'était écrit quelque chose du genre : « Le Juif cherchant à posséder le monde ». On passait souvent devant avec Maurice. Ça nous faisait ni chaud ni froid, c'était pas nous ce monstre ! On n'était pas des araignées et on n'avait pas une tête pareille, Dieu merci ; j'étais blondinet, moi, avec les yeux bleus et un pif comme tout le monde. Alors c'était simple : le Juif, c'était pas moi.

Et voilà que tout d'un coup, cet abruti me disait que j'avais un tarin comme sur l'affiche ! Tout ça parce que j'avais une étoile. [...]

Je me suis assis. Devant moi, au-dessus du tableau noir, il y avait la tête du maréchal Pétain. Une belle tête digne avec un képi. En-dessous, il y avait une phrase suivie de sa signature : « Je tiens mes promesses, même celles des autres. » Je me demandais à qui il avait bien pu promettre de me faire porter une étoile. Ça avançait à quoi ? Et pourquoi les autres cherchaient-ils à me dérouiller ?

Ce qui me reste de cette matinée, plus que les coups, plus que l'indifférence des grands, c'est cette sensation d'impuissance à comprendre. J'avais la même couleur que les autres, la même tête, j'avais entendu parler de religions différentes et on m'avait appris à l'école que des gens s'étaient battus autrefois pour cela, mais moi je n'avais pas de religion, le jeudi j'allais même au patronage avec d'autres gosses du quartier, on faisait du basket derrière l'église [...] [De retour à la maison] - Oui, dit Maurice, c'est parce que nous aussi on va partir.

[Papa] prit une grande inspiration.

- Oui les garçons, vous allez partir aujourd'hui, c'est votre tour. [...] Vous avez vu que les Allemands sont de plus en plus durs avec nous. Il y a eu le recensement, l'avis sur la boutique, les descentes dans le magasin, aujourd'hui l'étoile jaune, demain nous serons arrêtés. Alors il faut fuir. [...] Albert et Henri sont en zone libre. Vous partez ce soir. Votre mère et moi réglons quelques affaires et nous partirons à notre tour. [...]

- Enfin, dit-il, il faut que vous sachiez une chose. Vous êtes juifs, mais ne l'avouez jamais. Vous entendez : JAMAIS. [...]

- Je voudrais te demander : qu'est-ce que c'est qu'un Juif ? [...] Papa s'est gratté la tête.

- Eh bien ça m'embête un peu de te le dire, Joseph, mais au fond, je ne sais pas très bien.

Nous le regardions, et il dut sentir qu'il fallait continuer, que sa réponse pouvait apparaître aux enfants que nous étions comme une reculade.

- Autrefois, nous habitions un pays, on en a été chassés, alors nous sommes partis partout et il y a des périodes, comme celle dans laquelle nous sommes, où ça continue. C'est la chasse qui est réouverte, alors il faut repartir et se cacher, en attendant que le chasseur se fatigue. [...]

Dans la nuit sans lumières, dans les rues désertes à l'heure où le couvre-feu allait bientôt sonner, nous disparûmes dans les ténèbres.

C'en était fait de l'enfance. »

## Document 10 :

Extraits de l'article « Pierre Laval et les enfants juifs », de Michael R. Marrus, paru dans *Les collections de l'Histoire* n°3, octobre 1998

[...] Parmi toutes les péripéties de l'Holocauste, il en est peu qui soient plus horribles, et moins bien comprises aujourd'hui, que le meurtre par les nazis de plus d'un million d'enfants juifs. [...] Ainsi en France. Non qu'il y ait eu volonté délibérée du gouvernement français de livrer les enfants à leur bourreau. Ni, comme on le prétend souvent, soumission à contrecoeur à des pressions allemandes devenues irrésistibles. C'est d'autre chose qu'il s'agit : un nombre important de Français s'étant trouvés confrontés à des problèmes complexes ont choisi, comme il arrive souvent, la voie de la facilité. [...] L'été et l'automne 1942 vont voir la déportation à Auschwitz de plus de 42 500 Juifs de France, dont une poignée seulement survivront aux chambres à gaz qui les attendent en Pologne. Parmi ces victimes, un peu plus de 1 000 enfants de moins de six ans, 2 557 âgés de six à douze ans, et 2 464 âgés de treize à dix-sept ans. Plus de 6 000 enfants pour la seule année 1942. Comment a-t-on pu en arriver là ?

Il n'avait pas été fait mention des enfants par les nazis, même entre eux. C'est ainsi que dans sa note du 15 juin 1942, le responsable SS des affaires juives en France, Theodor Dannecker, les exclut provisoirement de la déportation de manière explicite : « La condition essentielle est que les Juifs des deux sexes soient

âgés de seize à quarante ans. 10 % de Juifs inaptes au travail pourront être compris dans ces convois. » À la surprise des Allemands, ce sont les Français qui les premiers proposent que les enfants juifs soient inclus dans les trains de la déportation. Le 6 juillet, Dannecker adresse à Berlin une note qui donne le frisson : « Le président Laval a proposé, lors de la déportation des familles juives de la zone non occupée, d'y comprendre également les enfants âgés de moins de seize ans. La question des enfants juifs restant en zone occupée ne l'intéresse pas. » Berlin va-t-il accepter ? Le 20 juillet, Eichmann téléphone sa réponse : les enfants peuvent être déportés, de même que les personnes âgées. [...]

Rapidement, les enfants vont être regroupés et ajoutés aux convois quittant Drancy plusieurs fois par semaine « pour une destination inconnue ». Durant le mois de juillet, les trains de déportés comprennent de nombreux adolescents ; en août et septembre sont emmenés également des enfants plus jeunes - y compris même des nouveau-nés. Finalement, les convois à destination d'Auschwitz emportent des centaines d'enfants, lesquels constituent souvent le gros des déportés. Le voyage s'effectue dans des wagons de marchandises plombés, transportant chacun entre 40 et 60 enfants, plus une poignée d'adultes. La participation allemande à l'arrestation des enfants semble avoir été nulle et certains indices permettent même d'affirmer que les nazis désapprouvaient l'affaire. Ce sont les Français qui ont pris l'initiative de rafler les enfants et de les expédier à Drancy, et c'est le chef de la police française en zone occupée, Jean Leguay, qui les a affectés aux divers convois en partance pour Auschwitz ; les Allemands ont établi le calendrier, mais c'est la police française, en accord avec les SS, qui décide de la composition des convois.

[...] Peut-être y a-t-il une explication dans le fait que l'inclusion des enfants aidait Vichy à remplir les quotas de déportation imposés par les Allemands, en retardant l'expulsion des Juifs nés en France par la livraison de milliers d'enfants de Juifs étrangers dont beaucoup, cependant, étaient eux-mêmes français. [...] L'explication la plus satisfaisante est que les enfants posaient d'énormes problèmes pratiques que Vichy n'avait tout simplement pas le courage d'affronter. En cet été 1942, la police participait depuis un certain temps déjà à l'application de plus en plus dégradante des mesures prises contre les enfants : port de l'étoile jaune dans la zone nord, limitation des déplacements, exclusion des lieux publics jardins publics, piscines, musées, etc. En déportant les parents seulement, on risquait de créer des difficultés encore plus grandes. Que faire des enfants ? Pour les fonctionnaires concernés, déporter les enfants en même temps que leurs parents paraissait sans doute la solution la plus simple. [...]

Politiquement aussi, ces enfants sont encombrants. Les protestations internationales parviennent presque immédiatement à Pétain et à Laval, et continuent à s'exprimer par toutes sortes de voies. [...] En France, le martyre infligé aux enfants a contribué à renforcer l'opposition à l'antisémitisme de Vichy, laquelle se manifeste pour la première fois publiquement. Malgré la démission manifeste du Vatican, toutes sortes de groupes chrétiens ont attaqué Vichy sur ce point, de même que les communistes et bien d'autres organisations de résistance. [...] Sans doute Laval a-t-il calculé que la déportation des enfants avec leurs parents épargnerait à son gouvernement les attaques angoissées et allégerait en partie la pression qui s'exerçait de l'extérieur. Chose incroyable, il semble avoir cru que déporter les enfants à Auschwitz améliorerait son image de marque. [...] Les autres lui ont emboîté le pas et c'est précisément en cela que réside la différence fondamentale entre l'antisémitisme nazi et celui de Vichy. La haine que les Allemands vouaient aux Juifs reposait sur une théorie raciste, selon laquelle les enfants représentaient pour l'Ordre nouveau une menace au moins aussi sérieuse que leurs parents. La plupart des responsables de Vichy, pour leur part, ne croyaient pas à une guerre totale contre les Juifs. Ce n'est ni le fanatisme ni la haine qui ont lancé l'appareil de l'État français contre les enfants juifs, c'est tout bêtement l'indifférence. S'étant accoutumés à considérer les Juifs comme des parias, s'étant peu à peu accommodés du discours prônant leur exclusion, les hommes de Vichy ont fini par traiter les personnes comme de simples objets. [...]

**Document 11a :**

**Arrestation dans le ghetto de Varsovie, 19 avril-16 mai 1943 ; photographie n°14 sur les 53 prises par le SS Jürgen Stroop à destination de ses supérieurs**



**Document 11b :**

**Extrait d'un discours prononcé par H. Himmler le 6 octobre 1943 devant des officiers supérieurs de la SS**

(...) « Je vous demande avec insistance d'écouter simplement ce que je dis ici en petit comité et de ne jamais en parler. La question suivante nous a été posée : « Que fait-on des femmes et des enfants ? » - Je me suis décidé et j'ai là aussi trouvé une solution évidente. Je ne me sentais en effet pas le droit d'exterminer les hommes – dites, si vous voulez, de les tuer, ou de les faire tuer – et de laisser grandir les enfants qui se vengerait sur nos enfants et nos descendants. Il a fallu prendre la grave décision de faire disparaître ce peuple de la terre. Ce fut pour l'organisation qui dut accomplir cette tâche la chose la plus dure qu'elle ait connue. Je crois pouvoir dire que cela a été accompli sans que nos hommes ni nos officiers en aient souffert ni dans leur cœur ni dans leur âme. » (...)

**Document 11c :**

**Einsatzgruppen à Ivangorod, Ukraine, 1942**



**Document 11d :**

**Juifs hollandais rassemblés sur une place avant leur déportation. Pays-Bas, après 1942**



**Document 11e :**

**Femmes et enfants juifs hongrois jugés inaptes au travail sur le chemin de la chambre à gaz n°4 du camp d'Auschwitz-Birkenau, Pologne, mai 1944**



**1- Relevez dans le film les différents indices qui révèlent à Julien que Jean Bonnet se cache parce qu'il est juif.**

Toute une série d'indices permettent à Julien – et accessoirement au spectateur – de comprendre que Jean Bonnet se cache parce qu'il est juif. On peut relever :  
- au chapitre 2, lorsqu'un soldat allemand arrive dans la cour du collège et appelle un père (« Vater, Vater ! ») pour demander à se confesser, Jean suit la scène de l'œil, assez inquiet ;

- plus tard, lors du repas, Jean refuse de prendre le dernier morceau de petit salé (du porc) et fait très attention à ne pas prendre de lard avec ses lentilles ;  
- au chapitre 3, Jean ne prend pas part aux prières (« Je vous salue Marie » dans la cave durant le bombardement, « Notre Père » le soir dans le dortoir), et ne se signe pas avant de se coucher ;

- plus tard, la lettre de sa mère que les élèves subtilisent et que Julien lit en partie montre clairement qu'elle se cache (« Nous sortons le moins possible, ta tante et moi ») ;

- et à la fin du chapitre, le père Jean demande mystérieusement à Julien d'être « très gentil avec lui » ;

- au chapitre 4, aux bains-douches, il tourne ostensiblement le dos aux soldats allemands dans les vestiaires et baisse la tête ;

- un peu plus tard, il doit se justifier de ne pas faire sa communion solennelle (« je suis protestant »), s'attirant l'incrédulité de Julien (« c'est pas un nom protestant, Bonnet ! ») ;

- lorsque la Milice débarque au collège, Julien remarque que le père Michel le cache prestement ;

- une nuit, Julien le surprend en train de marmonner une prière dans une langue inconnue, bougies allumées sur sa table de nuit, et béret sur la tête en guise de kipa ;

- plus tard, en fouillant dans ses affaires, Julien découvre sur un de ses livres que son véritable nom est Kippelstein, un nom à consonance ashkénaze ;

- au chapitre 5, lorsque les enfants sont perdus en forêt, il cherche à prendre la fuite lorsqu'une voiture de la Wehrmacht s'arrête pour les prendre en stop ;

- au chapitre 6, Julien, qui a désormais compris la situation, le provoque en lui proposant la moitié de sa tartine de pâté, le poussant à refuser (« parce que c'est du cochon ? ») ;

- et Jean, qui cherche à le dissuader, s'avance lors de l'eucharistie pour recevoir l'hostie à ses côtés, obligeant le père Jean à la lui refuser en public.

Par la suite, hormis le refus de Bonnet de prendre part à la répétition des chants liturgiques (cf. chap.9), ce sont surtout les échanges de regards entre les deux enfants qui rappellent leur complicité pour garder ce secret : ainsi au restaurant lorsqu'ils s'aperçoivent qu'une tablée d'officiers de la Wehrmacht jouxte la leur, ou lorsque la Milice entre dans la salle (chap.7), et surtout au chapitre 9, lorsque le Dr Müller de la Gestapo cherche Jean Kippelstein dans leur salle de classe.

**2- Comparez les cas de Jean Bonnet et de Joseph Joffo d'après les extraits d'*Un sac de billes* présentés au document 9 : qu'est-ce qui les rapproche ? Qu'est-ce qui les distingue ?**

Jean Bonnet et Joseph Joffo sont tous deux juifs, le deuxième d'un milieu plus populaire (son père est artisan-coiffeur) que le premier (père comptable) ; leurs mères sont femmes au foyer (« maman faisait la cuisine » écrit Joffo ; « mais non, ma mère fait très bien la cuisine » rit Jean lorsque Julien lui demande s'ils ont une cuisinière au chapitre 8). Ils sont tous deux contraints à la fuite (Joffo de Paris, Bonnet probablement aussi) et au secret (cf. la scène où le père de Joseph lui crie de ne « JAMAIS » révéler qu'il est juif ; et celle où Bonnet affirme être protestant pour ne pas éveiller les soupçons ; cf. chap.4). Mais Bonnet est un Juif

pratiquant : il respecte les interdits alimentaires en ne mangeant pas de porc (cf. chap.2) et fait la prière du shabbat (cf. chap.4) ; alors que Joseph Joffo vient d'une famille non pratiquante, et réduite au statut légal de « Juif » par décision administrative. Il écrit : « moi je n'avais pas de religion, le jeudi j'allais même au patronage avec d'autres gosses du quartier, on faisait du basket derrière l'église », et sait d'autant moins ce que c'est qu'un Juif qu'il voit bien qu'il ne ressemble pas aux caricatures qui en sont faites (« On n'était pas des araignées et on n'avait pas une tête pareille, Dieu merci ; j'étais blondinet, moi, avec les yeux bleus et un pif comme tout le monde. Alors c'était simple : le Juif, c'était pas moi. ») et que son père, qui avait fui petit garçon les pogroms russes au début du siècle, avait rompu avec la tradition religieuse. Reste que Joffo écrit son autobiographie, alors que Bonnet est un personnage fictif inventé par Louis Malle, même s'il s'inspire largement de son camarade Hans-Helmut Michel ; mais Malle a forcément été influencé par les témoignages d'enfants survivants qui avaient été publiés avant 1987, en particulier celui de Joseph Joffo, dont le livre a rencontré un énorme succès.

**3- À quelle date se déroule l'action du film ? D'après le document 9, quand Joseph Joffo et son frère Maurice ont-ils dû s'enfuir de Paris ? Dans le film, quels indices montrent qu'à cette date, les enfants juifs étaient traqués ?**

Le film se déroule en janvier 1944, entre le retour des vacances de Noël et l'arrestation, un « matin de janvier » (cf. la voix-off au chapitre 11) ; on sait que la sortie scoute en forêt de Fontainebleau a lieu le jeudi 17 janvier 1944 (cf. chap.5), et que le dimanche suivant, où Mme Quentin vient rendre visite à ses fils, est 3 semaines après la rentrée (elle l'annonce sur le quai de la gare dans la scène du début du film).

Au début de 1944, les enfants juifs sont traqués, comme le révèle l'inquiétude permanente de Jean Bonnet, qui tend l'oreille lorsqu'il entend parler allemand (cf. chap.2), qui tremble lorsqu'il rencontre des soldats allemands ou des miliciens (cf. chap.4 ou 7), qui cherche à s'enfuir lorsqu'une voiture de la Wehrmacht s'arrête sur la route forestière (cf. chap.5), avoue à Julien avoir peur « tout le temps » (cf. chap.9), et le rassure en lui disant : « t'en fais pas, ils m'auraient eu de toute façon » (cf. chap.10).

Comme le père Joffo l'a bien compris dès 1941, la situation s'est très tôt dégradée en zone occupée pour les enfants, associés à leurs parents : « il y a eu le recensement, l'avis sur la boutique, les descentes dans le magasin, aujourd'hui l'étoile jaune, demain nous serons arrêtés ». Le recensement des juifs a commencé en zone occupée dès juin 1940, et la mention « Juif » portée sur leurs papiers d'identité en septembre ; le Statut des Juifs (cf. doc.7) est entré en vigueur en octobre 1940, renforcé en juin 41, obligeant les commerçants juifs à placer un avis sur leur boutique. L'étoile jaune est devenue obligatoire en mai 1942. C'est cette situation qui constraint les parents Joffo à mettre leurs fils à l'abri en les envoyant se cacher en zone italienne, à Menton. Il faut dire qu'après la Conférence de Wannsee de janvier 42 et la décision d'une « Solution Finale au problème juif », les autorités nazies avaient lancé les rafles à destination des camps d'extermination : en France, les premières eurent lieu durant l'été 1942 ; la plus célèbre étant celle du Vel' d'Hiv', les 16 et 17 juillet 1942, où plus de 13 000 personnes, dont 4 115 enfants, furent arrêtées à Paris et en banlieue, puis momentanément internées dans des camps de transit comme celui de Drancy, avant d'être déportées. En zone libre, si l'étoile jaune n'a jamais été obligatoire, la politique de déportation a été active dès 1942, particulièrement après l'occupation du 11 novembre en riposte au débarquement des Alliés en Afrique du nord. La situation est alors devenue très difficile, comme on le voit dans le film avec le cas de Jean Kippelstein, encore scolarisé au lycée Jules Ferry durant l'année scolaire 1941-42, sans doute à Paris (son absence d'accent en fait un marseillais peu probable...), et titulaire d'un prix d'excellence en calcul le 12 juillet 1942 (cf. le livre qu'il écrit Julien au chapitre 4), soit 5 jours avant la rafle du Vel' d'Hiv' : il est ensuite contraint de se cacher, et n'arrive dans ce collège privé catholique de banlieue qu'en janvier 1944.

**4- D'après l'article de M. Marrus au document 10, pourquoi les autorités françaises prennent-elle finalement la décision de déporter les enfants juifs ?  
Était-ce sous la pression des Allemands ?**

Pour l'auteur de l'article, le choix de livrer les enfants juifs arrêtés relève de « la voie de la facilité ». Les autorités françaises, tant en zone nord (par exemple les forces de police qui effectuent la rafle du Vel' d'Hiv') qu'en zone sud, ne furent pas « soumis[es] à contrecœur à des pressions allemandes », et « à la surprise des Allemands, ce sont les Français qui les premiers proposent que les enfants juifs soient inclus dans les trains de la déportation ». L'initiative en revient au « président Laval » qui « a proposé, lors de la déportation des familles juives de la zone non occupée, d'y comprendre également les enfants âgés de moins de seize ans », même si c'est Eichmann qui en dernier ressort a accepté et envoyé ces enfants à la mort. « Ce sont les Français qui ont pris l'initiative de rafler les enfants et de les expédier à Drancy, et c'est le chef de la police française en zone occupée, Jean Leguay, qui les a affectés aux divers convois en partance pour Auschwitz ; les Allemands ont établi le calendrier, mais c'est la police française, en accord avec les SS, qui décide de la composition des convois. »

On peut y voir deux explications majeures : attaqué de toutes parts pour la décision de séparer les enfants de leurs parents, le gouvernement a présenté cette mesure comme humaniste (« il semble avoir cru que déporter les enfants à Auschwitz améliorerait son image de marque »). Mais plus pragmatiquement, on sait que « l'inclusion des enfants aidait Vichy à remplir les quotas de déportation imposés par les Allemands », et que « les enfants posaient d'énormes problèmes pratiques que Vichy n'avait tout simplement pas le courage d'affronter. » : l'État aurait eu à sa charge des dizaines de milliers d'orphelins, juifs étrangers et français, sans structures pour les prendre en charge, comme le révèlent les conditions ignobles dans lesquelles ils se sont retrouvés à Drancy. En somme, « pour les fonctionnaires concernés, déporter les enfants en même temps que leurs parents paraissait sans doute la solution la plus simple », et « les hommes de Vichy ont fini par traiter les personnes comme de simples objets », les enfants y compris.

**5- D'après le film et les documents 11, quel sort était réservé aux enfants dans la Solution Finale ?**

Internés avec leur famille dans les ghettos d'Europe de l'est, comme à Varsovie dès 1939 (doc.11a), et premières victimes des conditions de vie insalubres qui y régnait, les enfants ne furent pas épargnés par la politique d'extermination progressivement mise en place par les nazis. Heinrich Himmler, Reichsführer SS, le rappelle dans son discours aux officiers supérieurs SS prononcé à Poznan le 6 octobre 1943 (doc.11b), utilisé comme pièce à conviction lors des Procès de Nuremberg en 1945-46 ; il dit clairement : « Je ne me sentais en effet pas le droit d'exterminer les hommes – dites, si vous voulez, de les tuer, ou de les faire tuer – et de laisser grandir les enfants qui se vengerait sur nos enfants et nos descendants. » Aussi les *Einsatzgruppen* en charge de l'élimination par balles des Juifs d'URSS dès le début de l'opération Barbarossa en juin 1941 ne firent aucune distinction parmi les victimes (cf. doc.11c : la mère sur le point de se faire fusiller en Ukraine tient un enfant dans ses bras) ; et les SS qui procédèrent à l'évacuation des ghettos vers les camps d'extermination, par rafles successives, n'épargnèrent pas les enfants (cf. doc.11a). A l'ouest, les enfants furent également raflés (cf. doc.11d, aux Pays-Bas), puis déportés dans les trains à bestiaux. À l'arrivée, la sélection les envoyait presque systématiquement directement à la chambre à gaz, comme on peut le voir sur la photographie 11e d'enfants juifs hongrois à leur arrivée à Auschwitz-Birkenau en 1944. C'est pourquoi Louis Malle rappelle en voix-off à la fin du film que « Bonnet, Negus [Lafarge] et Dupré sont morts à Auschwitz » (cf. chap.11) : il s'agissait de ses camarades Hans-Helmut Michel (alias Bonnet), Jacques Halphern (Dupré) et Maurice Schlosser (Sabatier), gazés à leur arrivée au camp d'extermination le 6 février 1944. Seuls les plus âgés et vigoureux (généralement les garçons de plus de 14/15 ans) pouvaient être momentanément sélectionnés pour travailler, par exemple dans les Sonderkommandos chargés d'extraire les corps des chambres à gaz et de les conduire au four crématoire.

Comme on a déjà pu le voir, le régime de Vichy a la réputation d'avoir été clérical, et l'épiscopat ne s'y est pas trompé, qui a trouvé là l'occasion de prendre une revanche sur les républicains et leur longue série de vexations depuis la Révolution Française. Pourtant, on se plaît souvent à rappeler qu'alors que la France ne comptait pas de courant politique démocrate-chrétien d'importance avant-guerre (la condamnation du Sillon de Marc Sangnier ayant laissé des traces), c'est dans la Résistance que celui-ci s'est forgé, donnant naissance à la Libération au MRP, un des partis politiques constituant les coalitions du tripartisme d'après-guerre, et œuvrant pour la réalisation d'un programme du CNR largement empreint de valeurs chrétiennes. Dans *Au revoir les enfants*, l'action se déroule en milieu catholique, et le père Jean est l'incarnation de ce visage du catholicisme que Louis Malle nous propose.

### Questions

- 1- Montrez que l'histoire se déroule dans un milieu catholique qui marque fortement le personnage de Julien.
- 2- À quel milieu social appartiennent les Quentin ? Montrez que le catholicisme y est une pratique de classe.
- 3- Quelles valeurs prône le père Jean tout au long du film, tout particulièrement dans son sermon du chapitre 6 ?
- 4- Quelle attitude adoptent alors les parents d'élèves ? D'après le document 12, montrez que les catholiques français furent largement pétainistes, et tout du moins attentistes.
- 5- Faites une recherche sur le père carme Jacques de Jésus, directeur du collège d'Avon où Louis et Bernard Malle étaient élèves, et sur son rôle durant la guerre. Rendez-vous sur le site <http://bdi.memorialdelashoah.org/internet/jsp/core/MmsGlobalSearch.jsp> (site du Mémorial de la Shoah, onglet de gauche « rechercher une personne », lien « effectuer une recherche en ligne ») : que dit cette source à propos de cet homme ? Expliquez. Trouvez d'autres cas de catholiques français ayant obtenu cette distinction sur le site.
- 6- D'après les documents 12 & 13, la décision de cacher des Juifs prise par certains catholiques français était-elle inspirée par le Pape Pie XII et l'épiscopat ? Pourquoi, d'après l'auteur du document 13 ?
- 7- Avec le document 14, expliquez les motivations des catholiques entrés en Résistance. Faites une recherche pour donner quelques éléments sur l'action de certains d'entre eux.

## Document 12 :

**Extraits de l'article « Que faisaient les chrétiens de France pendant la Seconde Guerre mondiale ? », d'Étienne Fouilloux, paru dans *L'Histoire* n°12, mai 1979**

[...] Samedi 26 août 1944. Dans l'allégresse de la libération de Paris, deux personnalités symboliques. L'une, Georges Bidault, démocrate-chrétien, président du CNR, qui descend les Champs-Élysées à côté du général de Gaulle. L'autre, le cardinal archevêque de Paris, Mgr Suhard, qui demeure à l'archevêché pendant la cérémonie de Notre-Dame, Son Éminence ayant, quatre mois auparavant, reçu solennellement le maréchal Pétain. L'un qui symbolise la présence active des chrétiens dans la Résistance ; l'autre, les compromissions de l'épiscopat avec Vichy. [...]

Première catégorie : les chrétiens « collaborateurs ». Aux personnalités bien connues (le cardinal Baudrillart, Mgr Mayol de Lupé, Philippe Henriot, le pasteur N. Vesper), il convient d'ajouter l'hebdomadaire *Voix françaises* et ce cadavre dans le placard régionaliste : les sympathies cléricales pour le Reich en Bretagne, en Flandre et en Alsace. Peu de monde, somme toute. La deuxième catégorie est un peu plus nombreuse : celle des chrétiens « résistants », dont la victoire et ses mythes ont valorisé l'influence. Militants syndicaux, démocrates-chrétiens dûment avertis du danger fasciste par leurs amis italiens et par la guerre d'Espagne, ces hommes, à la fois chrétiens et démocrates, continuent, après l'armistice, leur combat pour la liberté. Une sous-catégorie, assez différente de ces résistants « politiques », rassemble les théologiens et les praticiens de l'apostolat qui opposent avant tout une « résistance spirituelle » au paganisme nazi : certains de ceux-là outrepassent difficilement les objections classiques sur le devoir d'obéissance ou le refus de la violence.

Arrive le gros de la troupe, troisième catégorie derrière crosses et mitres : jusqu'en 1943 et parfois au-delà, elle accepte Vichy. Bien des éléments y concourent : le mythe Pétain, cher aux anciens combattants, nombreux parmi les dirigeants catholiques ; la politique de présence – à laquelle on s'est récemment rallié après tant d'années de bouderie à l'égard de l'État républicain ; les cadeaux appréciables de Vichy aux congrégations, à l'école libre, à la famille ; le coup de balai donné au personnel de la IIIème République, au bénéfice d'une clientèle catholique qui trouve des débouchés inespérés... Ralliement de l'Église à Vichy ? C'est trop peu dire. Entre les deux, c'est d'une véritable osmose qu'il s'agit : « Ces trois mots sont les nôtres », dit le cardinal Gerlier de la devise pétainiste Travail-Famille-Patrie. Non sans illusion, le catholicisme intransigeant voit en Pétain le Salazar français, le restaurateur d'un chimérique État chrétien. [...]

## Document 13 :

**Extraits de l'article « Pie XII, Hitler et les Juifs », de Giovanni Miccoli, paru dans *L'Histoire* n°241, mars 2000**

[...] C'est [...] le 2 mars 1939, après un très rapide conclave et trois scrutins, [que] le secrétaire d'État principal collaborateur dans les affaires politico-religieuses de Pie XI, le cardinal Eugenio Pacelli, fut élu pape sous le nom de Pie XII. Une élection attendue ; sa longue nonciature en Allemagne, ses missions extraordinaires à l'étranger, en France, aux États-Unis, en Hongrie, lui avaient conféré une connaissance directe des milieux et des personnes qui pourraient s'avérer utiles en cas de crise majeure.

Mais cette expérience diplomatique n'était pas seule en cause ; Pacelli était connu à Rome pour sa prudence : il était intervenu plusieurs fois auprès de Pie XI pour éviter qu'il ne rompe avec l'Allemagne [...] Pie XII l'écrivit à plusieurs reprises aux évêques allemands au cours de ces terribles années : « S'il est un pays, en ces temps de guerre, que nous avons souhaité traiter avec une considération particulière, c'est bien l'Allemagne, et ce parce que nous voulons épargner aux

catholiques allemands toute aggravation inévitable d'une situation déjà si douloureuse ».

Il redoutait avant tout d'alourdir par ses paroles « la persécution religieuse » qui ne connaissait pas de répit malgré la guerre. [...] C'est le problème qui se posa, de plus en plus dramatiquement, à l'épiscopat allemand. De nombreux évêques dénoncèrent, durant l'été 1941, l'assassinat systématique des handicapés et des malades mentaux : l'émotion provoquée fut énorme et l'opération interrompue. Mais ils ne s'engagèrent pas publiquement en faveur des Juifs. Un silence comparable à celui qui avait été le leur dans les années 1930, face aux premières violences, à la discrimination, au pogrom de la Nuit de cristal en 1938. Il ne fut pas rompu par les déportations et l'extermination systématique. Ce que les évêques estimaient devoir faire pour leurs concitoyens Volksgenossen handicapés, certains d'obtenir l'approbation des fidèles, n'apparut ni possible, ni nécessaire pour les Juifs. [...]

Au « silence » de l'Église allemande, qui n'est rompu que par le renvoi ponctuel, dans des sermons, au cinquième commandement « Tu ne tueras pas », fait donc écho le « silence » du pape. On ne peut d'aucune manière invoquer, pour le justifier, le manque d'informations : celles-ci furent constantes, amples et suffisamment précises, tant sur les déportations que sur l'extermination. [...]

Au souci d'éviter d'éventuelles retombées sur l'Église, le réseau du culte et les fidèles, s'était ajoutée, après l'attaque du Reich contre l'URSS, le 22 juin 1941, la crainte d'affaiblir l'Allemagne dans la terrible lutte qui l'opposait, à l'est, au « grand ennemi de la chrétienté et de la civilisation chrétienne » : le communisme. Ennemi historique de l'Église, le communisme dans sa version soviétique avait pris pour le Vatican, dans les années 1930, le visage de Satan. Durant cette période, le démantèlement total de ce qu'il restait de l'Église russe avait été mené à terme. L'Église orthodoxe était asservie ou dispersée. Les massacres de prêtres, de religieuses et d'évêques perpétrés en Espagne lors de la guerre civile avaient été attribués à la haine antichrétienne des communistes. [...] L'attaque contre l'Union soviétique fit naître cependant l'espoir d'une usure réciproque des deux ennemis de l'Église, le communisme et le nazisme. [...] Les perspectives changèrent profondément au cours de l'année 1943. Alors que l'Italie signait l'armistice avec les Alliés, l'Allemagne envahissait le pays qui devenait le théâtre d'une guerre civile. La menace d'une subversion communiste intérieure demeura longtemps un cauchemar pour le Vatican, tandis que, sur le front est, le triomphe de l'URSS s'annonçait imminent. [...]

L'impuissance politique du pape, accentuée par l'occupation allemande de Rome entre septembre 1943 et juin 1944, renforça cette conviction : il fallait à tout prix sauvegarder les relations diplomatiques avec l'Allemagne, c'est-à-dire éviter toute déclaration publique qui risquerait de les compromettre. Surtout, il ne fallait pas courir le danger de s'aliéner les catholiques allemands [...] Même la rafle de plus de mille Juifs romains, qui eut lieu, comme on l'a dit à l'époque « sous les fenêtres du pape », ne parvint pas à lui faire quitter sa réserve. Le cardinal Maglione, secrétaire d'État, communiqua confidentiellement à l'ambassadeur allemand que le Saint-Siège ne « voudrait pas être contraint d'exprimer sa désapprobation » si la rafle devait se poursuivre. Cela n'alla pas plus loin, les rafles étant en effet suspendues. [...]

On ne peut toutefois s'arrêter là. Le silence vis-à-vis des discriminations et des persécutions contre les Juifs vient de bien plus loin. [...] durant des décennies, et surtout à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les partis et les mouvements catholiques européens avaient réitéré les mêmes jugements et demandé, avec plus ou moins d'insistance, les mêmes mesures, traduisant en termes politiques l'antijudaïsme chrétien. [...] Le silence quasi total des hiérarchies catholiques durant les années 1930 découle également de là. Ce n'est pas un hasard si, en août 1943, le secrétariat d'État retenait encore que les lois antijuives du fascisme devaient être corrigées mais non abolies, parce que, « suivant les principes et la tradition de l'Église catholique », elles contenaient des « dispositions qui méritaient confirmation ». De ce point de vue, il y a bien une responsabilité historique collective. Elle renvoie non seulement à la longue tradition antisémite chrétienne, mais aussi à l'antisémitisme politique, aux agitations antijuives qui, avec une intensité variable, firent, pendant des décennies, partie intégrante de la vie des partis et des mou-

vements catholiques, pénétrant ainsi la sensibilité collective. [...] L'Église pouvait compatir et réprouver, essayer d'aider les individus et d'organiser les secours, comme ce fut en effet le cas, avec plus ou moins de succès, durant les années 1930 et au cours de la guerre. Il n'en reste pas moins que la « question juive » occupait une place tout à fait marginale dans les préoccupations du Saint-Siège et dans le contentieux qui l'opposait au IIIème Reich, ainsi qu'à ses émules et à ses satellites.

**Document 14 :**

**Extraits de l'article « Les chrétiens, la Résistance et la collaboration », d'Étienne Fouilloux, parus dans *L'Histoire* n°80, juillet 1985**

[...] La résistance chrétienne [...] est omniprésente, du 17 juin 1940 où Edmond Michelet distribue à Brive son premier tract patriotique, au 26 août 1944 où Charles de Gaulle, président du Gouvernement provisoire, et Georges Bidault, président du Conseil national de la Résistance, descendant côté à côté les Champs-Élysées dans la liesse de la Libération. Les démocrates chrétiens du mouvement « Liberté » ont contribué à fonder « Combat », avant de jouer un rôle important au Comité général d'études, brain trust de la Résistance. Libération-Nord a compté dans ses rangs de nombreux syndicalistes CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens). Mieux connues sont la Résistance spirituelle du « Témoignage chrétien » et l'aide de la CIMADE protestante ou de l'« Amitié chrétienne » aux persécutés. [...] Si les évêques ont refusé au maquis des aumôniers, prêtres et pasteurs, étudiants en théologie et séminaristes n'y ont pas manqué. D'où un martyrologue hélas ! fourni – de la moniale orthodoxe Marie Skobtzoff au théologien jésuite Yves de Montcheuil, sans oublier le lycéen comtois Henri Fertet ni l'ouvrier banlieusard Roger Rouxel, du groupe Manouchian. En deçà des « héros », commencent en effet à apparaître les sans-grades : villageois réformés et accueillants du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) ; militants exemplaires, tel Édouard Morin de Montchanin. [...]

Mais existe-t-il des raisons proprement religieuses d'entrée en Résistance ? La plupart des acteurs auraient sans doute répondu négativement. Avant d'être une résistance chrétienne, leur résistance a d'abord été une résistance tout court, dont les motifs ne diffèrent guère de ceux de leurs compagnons de lutte. Au premier chef, le patriotisme [...] Charles de Gaulle a donné l'exemple d'un tel sursaut de fierté nationale, sans que sa foi y soit explicitement pour grand-chose. Mais il n'est pas le seul : un sursaut voisin a secoué, en zone occupée notamment, la minorité des droites qui ne s'était pas laissé endormir par les sirènes du pacifisme. Personne ne songe à présenter ces fidèles souvent convaincus comme des militants chrétiens.

L'antifascisme, autre ingrédient possible de la Résistance, était bien moins répandu parmi les croyants, car nettement ancré à gauche. Il a cependant nourri la détermination de chrétiens sociaux protestants, tel André Philip. En milieu catholique, on ne connaît guère qu'une filière de ce type, mais combien enthousiaste : celle que restitue Paul Vignaux, fondateur du SGEN (Syndicat général de l'Éducation nationale) et espoir du syndicalisme chrétien. [...]

L'opposition d'une partie du syndicalisme confessionnel à la réorganisation des rapports sociaux par l'État français est pourtant assez originale : héritière de la tradition catholique sociale, elle défend, contre le corporatisme imposé d'en haut, l'autonomie et le pluralisme des instances revendicatives, selon la formule bien connue : le syndicat libre dans la profession organisée [...] ; quelques élus de la Jeune République, et aussi du Parti démocrate populaire, ont refusé les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet. Ce regret d'un régime préservant les droits essentiels, également perceptible chez un Morin, prouve la profondeur de l'acclimatation républicaine réussie par le courant démocrate chrétien avant guerre, dont témoignent et les formations évoquées et la revue *Politique* ou les *Nouvelles équipes françaises*. Souvent le fait d'éminents juristes (les Coste-Floret, de Menthon et Teitgen), la résistance de ces milieux prolonge leur souci d'un État de droit respectueux, non seulement des personnes, mais aussi de la pluralité des opinions.

Dans une logique voisine, bien qu'à un tout autre niveau, se situent les philosophes et théologiens qui refusent l'extension indéfinie du champ politique émancipé de toute référence autre que nationale ou raciale. Ils prônent au contraire, à l'échelon individuel, le primat du dictamen de la conscience sur le devoir d'obéissance ; et à l'échelon collectif, l'intangibilité des fondements du droit face aux aléas de la conjoncture [...]. Nul n'a mieux illustré ces positions que le jésuite Gaston Fessard [...], qui en tire le premier *Cahier du témoignage chrétien*, France, prends garde de perdre ton âme, en 1941 ; et qui libère, par sa théorie du prince esclave, les esprits que le principe d'allégeance au pouvoir établi gêne vis-à-vis de Vichy. [...] Tous montrent qu'avant même l'invocation des droits de Dieu, le scrupuleux respect du droit naturel peut devenir une arme contre les tyrannies totalitaires. [...]

À la suite de l'Église confessante allemande ou de l'encyclique *Mit brennender Sorge*, d'autres croyants dénoncent en effet dans le nazisme un néo-paganisme antichrétien. [...]

Plus engagée dans les milieux d'Église que les combattants de l'ombre, cette résistance spirituelle y entame quelque peu la prudence de rigueur, par le biais des mouvements de jeunesse notamment. Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants, Éclaireurs unionistes et bien sûr CIMADE sont les plus engagés du côté protestant. Côté catholique, Jeunesse étudiante chrétienne et Association catholique de la jeunesse française se montrent les plus réceptives au message de leurs aumôniers, souvent jésuites. Ces mouvements font se lever de nombreux jeunes combattants pour lesquels Yves de Montcheuil, qu'ils ont appelé sur le Vercors, ira jusqu'au sacrifice suprême. Alors proches du zénith avec 15 % au moins des classes d'âge concernées dans leurs rangs, ils ont incontestablement servi de pépinière pour la Résistance.

Charles de Gaulle, Paul Vignaux, André Philip, Georges Bidault, Roland de Pury, Pierre Chaillet, Edouard Morin, Yves de Montcheuil, Jacques Monod et Gilbert Dru (ces deux derniers, jeunes combattants tués par l'occupant) : autant de chrétiens résistants qui ne sont pas tous des résistants chrétiens. [...]

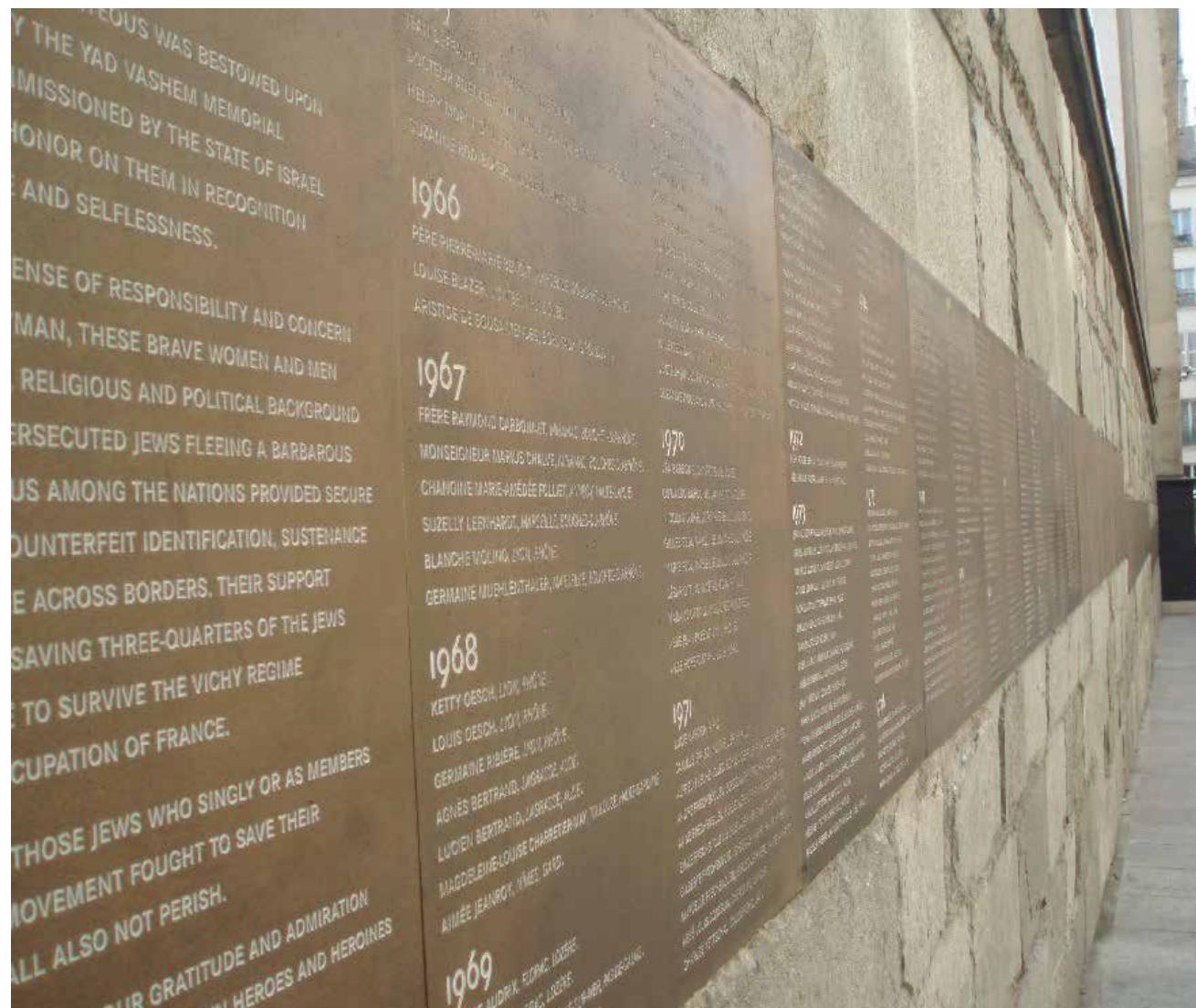
**Document 15 :**

**Le père Jacques de Jésus dans son bureau au Petit Collège d'Avon, fin des années 1930**



**Document 16 :**

**Le Mur des Justes, allée des Justes, Paris 4<sup>ème</sup> arrondissement**



**1- Montrez que l'histoire se déroule dans un milieu catholique qui marque fortement le personnage de Julien.**

Julien et François Quentin sont élèves dans un collège privé de la banlieue parisienne, le Petit collège Saint-Jean de la Croix (cf. panonceau à leur arrivée, chapitre 1), situé au sein d'un couvent de Carmes déchaux. Les moines qui tiennent l'institution sont reconnaissables à leur habit (robe marron, cape à l'extérieur, scapulaire à capuce à l'intérieur, sandales) et à leur tonsure ; certains ont été ordonnés prêtres (les « pères »). Ils n'enseignent pas : les professeurs sont des laïcs (mathématiques, lettres, grec, sport) et certains sont des femmes (Mlle Davenne en musique, Mme Michel en éducation religieuse). Mais la pratique religieuse fait partie intégrante de l'éducation : la messe du lundi matin, à la reprise des cours (cf. chap.2) où « il faut être à jeun pour communier », la statue de la Vierge dans le dortoir, la prière du soir dite sous la supervision du surveillant (cf. chap.3), les cours d'instruction religieuse (cf. chap.6), la messe du dimanche en famille lors de la visite aux pensionnaires (cf. chap.6), les répétitions de la chorale pour les chants liturgiques (cf. chap.9), etc. Même le cours de lettres a une connotation religieuse, avec l'étude du poème de Charles Péguy « Étoile de la mer, voici la lourde nappe et la profonde houle de l'océan des blés », une prière à Notre Dame de Chartres.

Julien se montre très sensible à ce milieu et aux valeurs qu'il transmet : derrière ses fanfaronnades d'enfant (les *Mille et une nuits* et leurs « histoires de cul », « très chouette » ; cf. chap.6) et l'argot de collège (les « babasses »), il pense avoir une vocation religieuse. Il communie (cf. chapitre 2 et son frère qui le traite de « lèche-cul » à ce propos, et chapitre 6 lors de la messe des familles), a affirmé à sa mère vouloir « entrer dans les ordres » (cf. chap.3), et rétorque à son frère qui se moque de lui : « je ne veux pas être babasse, je veux être missionnaire au Congo » (cf. chap.7). Certes, le père Jean pense qu'il n'a « aucune vocation pour la prêtrise » (cf. chap.3) et on peut imaginer que l'idée d'être missionnaire relève davantage de l'exotisme aventurier que d'une perspective évangélisatrice, si on en croit ses lectures de littérature d'aventure ou de cape et d'épée ; mais Julien fait preuve d'une profondeur de réflexion inhabituelle chez un enfant de son âge : marqué par les références catholiques (cf. le cri de ralliement « Notre-Dame ! » lors du jeu d'échasse au chap.2), il se perce le dos de la main à la pointe du compas à la façon des stigmates du Christ (cf. chap.2), et s'étonne : « y'a que moi qui pense à la mort dans ce collège ! » (cf. chap.5). Même Joseph l'a bien senti, qui lui lance : « fais pas l'curé ! » (cf. chap.10).

**2- À quel milieu social appartiennent les Quentin ? Montrez que le catholicisme y est une pratique de classe.**

Les Quentin appartiennent à la bonne bourgeoisie catholique. Le père est chef d'entreprise (cf. la mention de son usine dans la région de Lille aux chapitres 4 et 7), avec « des responsabilités écrasantes » selon sa femme (cf. chap.7) ; la mère continue à s'habiller et à se maquiller avec soin et goût malgré les pénuries (cf. sa fourrure au chapitre 1, son renard au chap.7, ses bijoux, ...). Ils sont suffisamment riches pour placer leurs fils dans une pension payante (« vous venez tous de familles aisées, parfois très aisées » souligne le père Jean au chap.6), continuer à avoir des domestiques (c'est Adrienne, la cuisinière, qui fait les confitures ; cf. chap.8), et acheter au marché noir le sucre nécessaire pour fabriquer les nombreux pots de confiture dont on voit régulièrement Julien les bras chargés (chap.1, 4, 8, ...) et dont il fait lui-même commerce avec Joseph (cf. chap.2). Mme Quentin est un personnage stéréotypé, dont les remarques illustrent bien la classe sociale, particulièrement lorsqu'elle rend visite à ses fils au collège (chap.6 et 7), où elle fait preuve d'un certain snobisme en cherchant les liens de familles qui pourraient rattacher Bonnet à sa caste (« tous les Gilet sont de Lyon et fabriquent tous de la soie », « j'ai connu une Marie-Claire Bonnet à Marseille, une cousine des Dupeyron, c'est votre mère ? »), ou en affirmant sans aucune gêne que le régime peut bien « pendre » Léon Blum, l'ancien Président du Conseil du Front Populaire. Dans ce milieu, la pratique du catholicisme est constitutive du statut social : les fils sont envoyés en pension catholique, quand bien même ils ne sont

pas pratiquants (François ne communie pas et traite son frère de « lèche-cul » parce qu'il le fait ; cf. chap.2) ; les filles aussi (« tes sœurs sont rentrées à Sainte-Marie » écrit Mme Quentin dans sa lettre au chap.4) ; on est membre d'associations caritatives (« Sophie travaille à la Croix-Rouge le jeudi et le dimanche ») ; on respecte le clergé par principe (« je vous défends d'employer ce mot stupide de babasse [...]. Vous devriez être plein de reconnaissances pour ces malheureux moines [...] » ; cf. chap.7) ; et Mme Quentin est sincèrement choquée que Julien suggère que la tante Reinach pourrait être juive : « les Reinach sont très catholiques », se récrie-t-elle comme si cela attentait à son honneur.

### **3- Quelles valeurs prône le père Jean tout au long du film, tout particulièrement dans son sermon du chapitre 6 ?**

Le père Jean incarne le rappel permanent du message du Christ, dans les grandes comme dans les petites choses. Au quotidien, c'est lui qui demande aux élèves de faire « bon usage de [leur] liberté » (cf. chap.8 : « l'éducation, la vraie, c'est vous apprendre à faire bon usage de votre liberté ») en appliquant les préceptes chrétiens, à commencer par le partage ; ainsi, on le voit demander à ceux qui ont des provisions personnelles de les partager avec leurs camarades au repas (cf. chap.2), ou traiter Julien de voleur, car il a vendu ses confitures à Joseph : « vous en privez vos camarades » (cf. chap.8). D'une grande bonté avec ses élèves – il s'inquiète même des engelures de Julien au chapitre 3 – il est déchiré par le fait de devoir commettre une injustice en renvoyant le seul Joseph (cf. chap.8), et prône également la charité, allant lui-même jusqu'à recueillir les trois enfants juifs « parce que leur vie était en danger » (cf. chap.9), en dépit du risque que cela fait courir au collège tout entier.

Son sermon du chapitre 6 porte sur ce thème, et entre tout particulièrement en résonnance avec les problématiques de l'époque. En commentant la parabole « il est plus facile à un chameau de passer par le chas d'une aiguille qu'à un riche d'entrer au royaume du Seigneur » (Matthieu, 15:24), il conspue devant des parents assez aisés pour payer la pension à leur fils les « richesses matérielle » qui « corrompent les âmes et dessèchent les cœurs » et « rendent les hommes méprisants, injustes, impitoyables dans leur égoïsme », et dit « comprend[re] la colère de ceux qui n'ont rien, quand les riches banquètent avec arrogance », pour leur rappeler que « le premier devoir du chrétien, c'est la charité ». On peut comparer en effet l'aisance de la famille Quentin à la pauvreté de ceux qui ont tout perdu (les Kippelstein, par exemple) ou qui n'ont rien (le personnage de Joseph, qui perd sa petite amie Fernande au chapitre 7 car il est incapable de lui offrir tout ce qu'elle attend de lui [« Les femmes, mon vieux, ça coûte cher » dit-il au chapitre 2]).

Il prêche également le pardon et la réconciliation, lorsqu'il invite l'assemblée à « prier pour ceux qui ont faim, pour ceux qui souffrent, pour ceux que l'on persécute », mais associe dans la même prière « les victimes » et « les bourreaux », et rappelle la parole « ne rendez à personne le mal pour le mal » (Romains, 12:17). Son discours prend enfin un tour très politique, puisqu'il n'hésite pas à dénoncer le fait que « les chrétiens s'entretuent », allusion à une guerre qui oppose des chrétiens, et même des catholiques, entre eux (cf. au chapitre 2, le soldat allemand qui vient se confesser, ou au chapitre 5, celui qui dit être bavarois, et rappelle qu'ils sont catholiques) ; et que « ceux qui devraient nous guider nous trahissent », sous-entendu sans équivoque au régime de Vichy, qui sous les apparences d'un régime clérical catholique, s'associe à la politique de déportation et d'extermination des juifs, et traque les résistants à l'occupation nazie (cf. Activité 1, questions 6, 7 et 8 ; Activité 2).

**4- Quelle attitude adoptent alors les parents d'élèves ? D'après le document 12, montrez que les catholiques français furent largement pétainistes, et tout du moins attentistes.**

Lors du sermon du père Jean, l'assemblée est passablement indignée : un père d'élève se lève et quitte l'église avec bruit ; Mme Quentin murmure : « il y va fort, quand-même ». Le réalisateur souligne ainsi les divisions des Français, y compris des catholiques ; ce que rappelle Étienne Fouilloux dans l'article du document 12 à travers le symbole fort du 26 août 1944, où Georges Bidault, président du CNR, qui avait choisi la Résistance parce qu'il était catholique, descendait les Champs-Élysées aux côtés du général De Gaulle pour célébrer la libération de Paris, tandis que Mgr Suhard, cardinal-archevêque de Paris, qui avait résolument choisi Vichy et sa politique de collaboration anticomuniste parce qu'il était catholique, était maintenu confiné à l'archevêché.

Ce dernier illustre bien l'attitude adoptée par une majorité de l'épiscopat, proche de Vichy sans être collaborationniste, largement suivie par les fidèles (« Arrive le gros de la troupe, troisième catégorie derrière crosses et mitres : jusqu'en 1943 et parfois au-delà, elle accepte Vichy. ») : l'auteur parle de « véritable osmose » entre les deux, l'illustrant par le commentaire du cardinal Gerlier, de Lyon, à propos de la devise pétainiste Travail-Famille-Patrie : « Ces trois mots sont les nôtres ». De nombreux catholiques intransigeants, issus de milieux plutôt bourgeois, ont espéré voir en Pétain « le restaurateur d'un chimérique État chrétien » ; la majorité des fidèles, elle, assez récemment ralliée à la République, n'a pas boudé « les cadeaux appréciables de Vichy aux congrégations, à l'école libre, à la famille » et « le coup de balai donné au personnel de la III<sup>e</sup> République » ... Pétainistes dans un premier temps, les catholiques se sont ensuite majoritairement convertis à l'attentisme.

**5- Faites une recherche sur le père carme Jacques de Jésus, directeur du collège d'Avon où Louis et Bernard Malle étaient élèves, et sur son rôle durant la guerre. Rendez-vous sur le site <http://bdi.memorialdelashoah.org/internet/jsp/core/MmsGlobalSearch.jsp> (site du Mémorial de la Shoah, onglet de gauche « rechercher une personne », lien « effectuer une recherche en ligne ») : que dit cette source à propos de cet homme ? Expliquez. Trouvez d'autres cas de catholiques français ayant obtenu cette distinction sur le site.**

Quelques recherches sur le père Jacques de Jésus, par exemple sur le site <http://jacquesdejesus.com>, suffisent à savoir que Lucien Bunel (1900-1945 ; cf. document 15) était un carme déchaux, entré au Carmel en 1931 et fondateur du Petit Collège Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus d'Avon en 1934. Mobilisé en septembre 1939, prisonnier de guerre en mai 1940, il est démobilisé en novembre et rouvre le Collège en janvier 1941. Il participe très tôt à un groupe clandestin en lien avec le réseau de renseignement Vélite-Thermopyles, dépendant du BCRA ; et se rapproche du mouvement Front National de lutte pour la Libération et l'Indépendance et des Francs-Tireurs et Partisans, dirigés par les communistes, convaincu de partager avec eux « la même idée de la dignité de l'homme, la même idée de la liberté, de l'indépendance du pays et la même idée, dans des formes différentes, de l'avenir ». En contact régulier avec Albert Ouzoulias (alias colonel André), le commissaire militaire national des FTP, il leur confie le jeune jardinier du couvent, André Vavasseur, pour qu'ils le forment, et permet à plusieurs réfractaires d'échapper au STO. Il ne montre pas de réticence envers les armes, qu'il considère comme nécessaires, bien qu'il ne les prenne pas lui-même. Conscient du risque (« une vie sans risque est une vie qui ne mérite pas d'être vécue » aurait-il dit à ses élèves), et en accord avec son Provincial, le père Louis de la Trinité, par ailleurs chef des Forces navales Françaises Libres (le futur amiral Thierry d'Argenlieu), qui avait rejoint De Gaulle à Londres, il part en 1943 chercher chez les sœurs de Notre-Dame de Sion à Paris, trois enfants juifs, dont les parents avaient été arrêtés et/ou déportés, et les inscrit sous des noms d'emprunt : Hans-Helmut Michel (Bonnet), Jacques Halphern (Dupré) et Maurice Schlosser (Sabatier). Le 15 janvier 1944, il est arrêté avec les trois garçons, puis déporté en Autriche, à

Mauthausen, où, devenu extrêmement faible, il meurt le 2 juin 1945, après la fin de la guerre – le camp avait été libéré par les Américains le 5 mai. Le site du mémorial de la Shoah indique seulement de Lucien Bunel qu'il a reçu le titre de Juste des Nations (on dit aussi « parmi les nations »). Cette distinction honorifique a été créée par l'État d'Israël en 1953, en même temps que le Mémorial de Yad Vashem à Jérusalem, consacré aux victimes de la Shoah ; le Mémorial la décerne à ceux qui ont mis leur vie en danger pour sauver celle d'un ou plusieurs Juifs durant le génocide de la Seconde Guerre mondiale. Le père Jacques l'a reçue à titre posthume en juin 1985.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le titre avait été décerné à 25 686 personnes à travers le monde, dont 3 853 en France. Le Mur des Justes, situé dans l'allée extérieure qui jouxte le Mémorial de la Shoah, à Paris dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, leur rend publiquement hommage en inscrivant leur nom et prénom (cf. document 16). Parmi les religieux catholiques, on peut citer par exemple :

- le cardinal Pierre-Marie Gerlier : en sa qualité de Primat des Gaules (chef de l'Église de France), il fut certes un fervent soutien du maréchal Pétain, mais critiqua publiquement la politique anti-juive de Vichy. Le 30 août 1942, alors que les autorités exerçaient une forte pression afin qu'on leur livre 108 enfants juifs qui avaient été arrachés du camp de Vénissieux à un convoi en partance pour le camp de Drancy, il pesa de tout son poids, et les enfants eurent la vie sauve. Il obtint le titre de Juste en 1980.

- plusieurs religieuses de Notre-Dame de Sion, telles que Denise Paulin-Aguadich (sœur Joséphine), distinguée en 1989, pour avoir sauvé de nombreux Juifs dans la région grenobloise ; elle appartenait également au réseau Combat.

- le père Pierre Chaillet s.j., fondateur des *Cahiers du témoignage chrétien*, distingué en 1981.

- le père capucin Marie-Benoît (Pierre Peteul), qui délivra des milliers de faux passeports, de faux certificats de baptême, etc. et sauva environ 4 000 Juifs à Marseille, Nice, puis Rome.

- le prêtre Louis Favre, membre de missionnaires de Saint-François de Sales, gaulliste, engagé dans des réseaux de résistance, professeur dans un établissement dont le jardin donnait sur la frontière suisse : il y fit passer de nombreux clandestins, juifs ou non. Arrêté et fusillé en juillet 1944, il fut reconnu Juste en 1986.

De nombreux autres religieux ou laïcs catholiques furent distingués. Les communautés sont parfois nommées collectivement, car elles permirent comme à Avon de cacher plus facilement des clandestins derrière leurs murs.

#### 6- D'après les documents 12 et 13, la décision de cacher des Juifs prise par certains catholiques français était-elle inspirée par le Pape Pie XII et l'épiscopat ? Pourquoi, d'après l'auteur du document 13 ?

On l'a vu, l'épiscopat français fut assez largement pétainiste (cf. doc.12 : « compromissions de l'épiscopat avec Vichy », « ralliement de l'Église à Vichy ») et ne critiqua guère les choix du régime, une petite minorité s'engageant même sur la pente d'une collaboration active : par anticomunisme et anglophobie, le cardinal Baudrillart soutint Vichy, allant jusqu'à patronner la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme partie combattre aux côtés de la Wehrmacht sur le front soviétique ; quant à Mgr Mayol de Lupé, qui avait été séduit par le national-socialisme, il fut l'aumônier de la LVF, puis celui de la division SS française Charlemagne (cf. document 12).

Le soutien à une politique conservatrice et cléricale n'impliquait toutefois en aucun cas le silence quant aux persécutions subies par les Juifs en France, si évidemment contraires au message du Christ ; et certains prélats comme certains religieux n'ont pas hésité à faire des remontrances publiques à ce sujet. Ainsi,

le 23 août 1942, alors que la police française préparait des rafles de Juifs étrangers en zone libre, Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, fit lire dans son diocèse une lettre pastorale condamnant clairement les rafles : « [...] Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine, qui impose des devoirs et reconnaît des droits [...] Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle [...] Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux [...] un chrétien ne peut l'oublier [...] ». Après les rafles qui eurent lieu le 26 et 28 août, l'évêque de Montauban, Mgr Théas fit lui aussi lire une lettre en chaire. Le 6 septembre, ce fut au tour du cardinal Gerlier, à Lyon, et de Mgr Delay, à Marseille, qui tout en affirmant « que notre pays a le droit de prendre toutes mesures utiles pour se défendre contre ceux qui, en ces dernières années surtout, lui ont fait tant de mal » condamne les déportations « peut-être à la mort » avec la même fermeté que Mgr Saliège.

Mais la position officielle adoptée par la hiérarchie de l'Église (la Curie, le Pape) fut à ce sujet très retenue : dans le document 13, G. Miccoli parle du « silence du Pape ». Sans tomber dans le piège de la querelle ouverte après la publication de la pièce de théâtre *Le Vicaire* par Rolf Hochhuth en 1967 (adaptée au cinéma par Costa-Gavras sous le titre *Amen* en 2002), on peut relever 3 raisons au silence relatif de l'Église catholique, comme le remarque l'auteur :

- la crainte de nuire aux Églises établies, tout particulièrement en Allemagne, et « d'alourdir [...] « la persécution religieuse » qui ne connaissait pas de répit malgré la guerre. » Le régime nazi, néo-paganiste et antichrétien, dénoncé comme tel dès mars 1937 par Pie XI dans son encyclique *Mit brennender Sorge*, exerçait une terrible pression sur le clergé, et les fidèles catholiques, tenus d'exercer leurs devoirs militaires de citoyens, risquaient d'être partagés entre deux allégeances : il « ne fallait pas courir le danger de s'aliéner les catholiques allemands », ou d'autres nationalités, engagés aux côtés de l'Axe (Italiens, Autrichiens, Hongrois, Croates, Slovaques, ...).

- « la crainte d'affaiblir l'Allemagne dans la terrible lutte qui l'opposait, à l'est, au « grand ennemi de la chrétienté et de la civilisation chrétienne » : le communisme » athée. En 1943, « la menace d'une subversion communiste intérieure » devient « un cauchemar pour le Vatican, tandis que, sur le front est, le triomphe de l'URSS s'annon[ce] imminent ». L'« occupation allemande de Rome entre septembre 1943 et juin 1944 », renforce cette posture : « il fallait à tout prix sauvegarder les relations diplomatiques avec l'Allemagne, c'est-à-dire éviter toute déclaration publique qui risquerait de les compromettre ».

- enfin, on peut y voir la résurgence politique d'un très ancien « antijudaïsme chrétien » envers le peuple depuis longtemps désigné comme collectivement responsable de la mort du Christ, et condamné pour cela à un destin de souffrances et de persécutions. Des ecclésiastiques expliquaient les événements en renvoyant à la réponse que font les Juifs à Ponce Pilate lorsqu'ils réclament la libération de Barabbas plutôt que celle de Jésus à l'occasion de la Pâque : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! » (Matthieu, 27:25). C'est François qui s'en fait l'écho dans le film en expliquant à son petit frère qui lui demande ce qu'on reproche aux Juifs : « d'avoir crucifié Jésus Christ » (cf. chap.5).

7- Avec le document 14, expliquez les motivations des catholiques entrés en Résistance. Faites une recherche pour donner quelques éléments sur l'action de certains d'entre eux.

À l'instar du père Jacques de Jésus, engagé dans un réseau de renseignement et proche du mouvement Front National, des catholiques se sont engagés en Résistance. Certes, dans le document 14, Étienne Fouilloux explique bien qu'ils ne l'ont pas tous été par conviction religieuse, ou que leurs convictions étaient plus humanistes que chrétiennes : « existe-t-il des raisons proprement religieuses d'entrée en Résistance ? La plupart des acteurs auraient sans doute répondu négativement à cette question. »

tivement » ; « autant de chrétiens résistants qui ne sont pas tous des résistants chrétiens », conclut-il. Mais les valeurs du message chrétien, celles de la doctrine sociale de l'Église tout autant que la germanophobie des milieux traditionalistes de la droite catholique nationaliste, ont certainement pesé dans leur choix. L'auteur évoque diverses pistes d'engagements sous influence catholique : courant démocrate chrétien (mouvement Liberté fondé par François de Menthon), syndicalisme confessionnel (dirigeants de la CFTC dissoute), patriotisme (De Gaulle), antifascisme (Paul Vignaux), philosophie et théologie (R.P. Gaston Fessard s.j.), antinazisme (JEC, Action Catholique de la Jeunesse Française).

Parmi les personnalités qu'il distingue, on peut choisir d'évoquer :

- Georges Bidault : agrégé d'histoire, vice-président de l'Action Catholique de la Jeunesse Française (créeée par Albert de Mun en 1886) dans les années 1920, il la considérait comme l'antithèse de l'Action Française. Membre fondateur du Parti Démocrate Populaire (premier parti démocrate chrétien de France, créé en 1924), il fut éditorialiste à *L'Aube* à partir de 1934, faisant de Charles Maurras sa cible principale. Nommé professeur au lycée du Parc à Lyon en 1941, il entre en résistance dans le mouvement Combat, et succède à Jean Moulin à la tête du Conseil National de la Résistance en 1943.
- Pierre Chaillet : prêtre jésuite, fondateur du mouvement de Résistance Intérieure Française (RIF), il publia les 13 numéros du journal clandestin *Les Cahiers du témoignage chrétien* à partir de 1941, avec une équipe largement constitué de jésuites (Gaston Fessard, Henri de Lubac, ...)
- Yves de Montcheuil : philosophe et théologien, professeur à l'Institut catholique de Paris, actif dénonciateur de l'antisémitisme dans *Les Cahiers du témoignage chrétien*, il fut aumônier du maquis du Vercors, où il décida de rester avec les blessés dans la grotte de la Luire au moment de l'attaque allemande de juillet 1944 ; il fut fusillé à Grenoble le 11 août 1944.
- Paul Vignaux : philosophe et médiéviste, il milita au sein des JOC dans les années 1920, avant d'entrer à la CFTC en 1934 et de fonder le SGEN en 1937. À partir de l'été 1940, il joua un rôle important dans l'organisation de la résistance syndicale en zone sud. En 1941, il s'exila aux États-Unis afin de soutenir de l'extérieur la résistance syndicale française.
- Gilbert Dru : responsable de la JEC, il organisa la résistance dans le milieu de la jeunesse étudiante. Au cours de l'été 1943, il rédigea un *Projet d'introduction à une action révolutionnaire des jeunes français* et proposa de fonder un Mouvement républicain de libération regroupant la « mystique des droits de l'homme et la mystique démocrate et d'inspiration chrétienne » (ce sera le futur MRP). Arrêté en juillet 1944, il fut fusillé par la Gestapo Place Bellecour à Lyon à 23 ans.
- Édouard Morin : héritier d'un catholicisme républicain social et généreux, passé au PDP, président de l'UD-CFTC de Saône-et-Loire à Montchanin-les-mines, il adressa à ses camarades des circulaires appelant à la résistance, et organisa une filière de passage clandestin à travers la ligne de démarcation qui coupait le département.

## BIBLIOGRAPHIE

AZEMA Jean-Pierre et BEDARIDA François, *La France des années noires*, Points Histoire, Le Seuil, 2000

BERNAY Sylvie, *L'Église de France face à la persécution des Juifs, 1940-1944*, CNRS éditions, 2012

BETHOUARD Bruno, « La résistance des démocrates d'inspiration chrétienne en France : précocité et diversité », dans *L'engagement dans la Résistance* (France du Nord - Belgique), IRHiS, 2003

BILLARD Pierre, *Louis Malle, le rebelle solitaire*, Plon, 2003

BRAUNSCHWEIG Maryvonne & GIBEL Bernard, *Les déportés d'Avon, enquête autour du film de Louis Malle*, la Découverte, 1989

COQUIO Catherine & KALISKY Aurélia (textes choisis par), *L'enfant et le génocide. Témoignages sur l'enfance pendant la Shoah*, Bouquins, Robert Laffont, 2007

FRENCH Philippe, *Conversations avec... Louis Malle*, Denoël, 1993

GANS Michèle, *Survivre : les enfants dans la Shoah*, Histoire, ouest-France, 2011

JOFFO Joseph, *Un Sac de billes*, Jean-Claude Lattès, 1973

MARRUS Michael, « Vichy et les enfants juifs », dans *Études sur la France de 1939 à nos jours*, Points Histoire, Le Seuil, 1985

ZAJDE Nathalie (ss la dir. de), *Qui sont les enfants cachés ? Penser avec les grands témoins*, Odile Jacob, 2014

## SITOGRAPHIE

sur le site du Réseau Canopé, un dossier sur *Lacombe Lucien* qui vient enrichir la lecture de Au revoir les enfants par la parenté des deux œuvres  
<http://www.reseau-canope.fr/mag-film/films/lacombe-lucien/le-film.html>

sur le site du CNDP du Val-de-Marne, exposé de Jocelyne Husson sur « l'aide aux Juifs persécutés pendant la Seconde Guerre mondiale » dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation  
<http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/concours/marne/aide.htm#eglises>

sur le site du Mémorial de la Shoah, de nombreuses ressources, en particulier concernant les Justes de France  
<http://www.memorialdelashoah.org/index.php/fr/>

et sur le même site, des éléments sur les enfants dans la Shoah, suite à une exposition tenue en 2012  
<http://enfants-shoah.memorialdelashoah.org/>

sur le site de l'académie de Poitiers, diverses pages d'analyses  
[http://ww2.ac-poitiers.fr/hist\\_geo/spip.php?article1297](http://ww2.ac-poitiers.fr/hist_geo/spip.php?article1297)

site transmettrelecinema.com  
<http://www.transmettrelecinema.com/film/au-revoir-les-enfants/>

## FILMOGRAPHIE

*Amen*, Costa-Gavras, 2002

Pendant la Seconde Guerre mondiale, un officier SS, Kurt Gerstein, tente avec l'aide d'un jeune jésuite, Ricardo Fontana, d'informer le Pape Pie XII et les Alliés du génocide des juifs organisé par les nazis dans les camps de concentration.

*Les Enfants du père Jacques*, Annie-Claude ELKAÏM & Michel FRESNEL, 2005

Film documentaire sur l'arrestation du Père Jacques de Jésus et des trois enfants juifs cachés au Petit collège Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus d'Avon.

*Lacombe Lucien*, Louis MALLE, 1974

En juin 1944, Lucien Lacombe, un jeune paysan travaillant à la ville, retourne pour quelques jours chez ses parents. Son père a été arrêté par les Allemands, tandis que sa mère vit avec un autre homme. Il rencontre alors son instituteur, devenu résistant, à qui il confie son désir d'entrer dans le maquis, mais il essuie un refus. De retour en ville, il est arrêté par la police et dénonce son instituteur. Il est bientôt engagé par la Gestapo.

*Monsieur Batignole*, Gérard JUGNOT, 2002

Sous la France occupée de 1942, à Paris, Edmond Batignole, un boucher sans histoire, tente de survivre comme tant d'autres. Il peut se laisser entraîner par son entourage et sa lâcheté sur les pentes de l'infamie. Mais il va choisir de lutter pour sauver la vie de Simon, un petit enfant juif.

*La Rafle*, Rose BOSCH, 2010

1942 : Joseph, onze ans, étoile jaune cousue sur la poitrine, apprend la vue dans un Paris occupé, entre bienveillance et mépris, sur la Butte Montmartre, où sa famille a trouvé refuge. Le matin de 16 juillet 1942, la rafle commence : du Vélodrome d'Hiver, où 13 000 personnes sont entassées, au camp de Beaune-La-Rolande, de Vichy à la terrasse du Berghof, le film suit les destins réels des victimes et des bourreaux.

*La Vie est belle*, Roberto BENIGNI, 1998

En 1943, Guido et son fils de 4 ans Giosue sont déportés conformément aux lois raciales qui viennent d'entrer en vigueur en Italie. Guido veut tout faire pour éviter l'horreur à son fils.

*Le Fils de Saul*, László NEMES, 2015

Octobre 1944, Auschwitz-Birkenau. Saul Ausländer travaille dans l'un des crématoriums quand il découvre le cadavre d'un garçon dans les traits duquel il reconnaît son fils. Alors que le Sonderkommando prépare une révolte, il décide de sauver le corps de l'enfant des flammes et lui offrir une véritable sépulture.